

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ÉTRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes :
 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

211^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 19^e/2 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
 Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

S'AGIT-IL D'UN LIMOGEAGE OU D'UN AVANCEMENT ?

L'énigme proposée au monde par la démission de M. Molotov

L'avènement de M. Vichinsky à la tête des affaires étrangères marquerait en tout cas un raidissement de la politique soviétique vis-à-vis de la Finlande et de la Yougoslavie

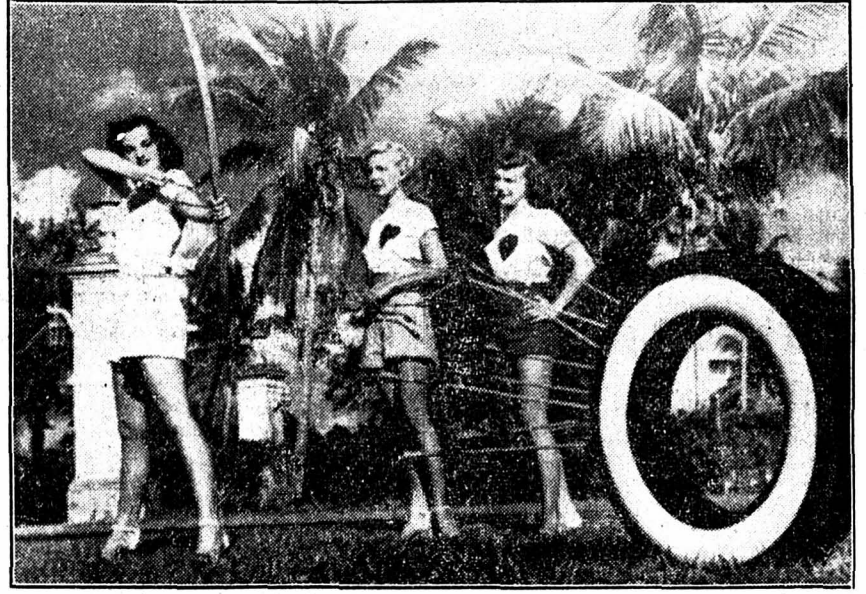
LONDRES, 7 (A.F.P.). — Le départ de M. Molotov représente plutôt une promotion qu'une disgrâce : c'est ce qui se dégageait du rapport de sir Maurice Peterson, ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou, qui est parvenu au Foreign office.
 Un collaborateur d'Exchange Telegraph rapporte, de son côté, que, dans les milieux diplomatiques de Londres, on est enclin à penser que Molotov succéderait bientôt à Staline et que celui-ci a voulu lui donner le temps de se préparer à ses nouvelles fonctions. Les derniers rapports des diplomates accrédités à Moscou font remarquer que la santé de Staline ouvre des perspectives de succession plus proches qu'on ne le pensait ces derniers mois.
 Enfin, une dépêche Reuter estime, au contraire, qu'une vive altercation s'est produite vendredi entre Molotov et Staline, ce qui aurait provoqué la destitution du premier.

La presse soviétique commente l'événement en 61 lignes
 MOSCOU, 6 (Reuter). — Tous les journaux moscovites publient le communiqué officiel annonçant, en 61 lignes exactement, le remplacement de MM. Molotov et Mikoyan.
 Ils le font discrètement, et la nouvelle est reléguée en dernière page sous la rubrique « chronique ».
M. Gromyko nommé suppléant de M. Vichinsky
 MOSCOU, 6 (Tass). — Le conseil des ministres soviétiques a nommé M. Gromyko premier suppléant du ministre des affaires étrangères. M. Gromyko exercera ainsi la fonction devenue vacante par suite de la nomination de M. Vichinsky au ministère des affaires étrangères.
 M. Gromyko est connu du public par son activité au Conseil de sécurité. Avant d'être chef de la délégation russe à l'O.N.U., il était déjà vice-ministre des affaires étrangères. Il est maintenant le premier suppléant ; du mois d'août 1943 au mois d'avril 1946, M. Gromyko a été ambassadeur soviétique aux Etats-Unis.

Vers une réorganisation du gouvernement soviétique ?
 WASHINGTON, 6 (Reuter). — Les milieux diplomatiques de Washington voient dans le remplacement de M. Molotov la possibilité d'une réorganisation du gouvernement soviétique.
 Une sorte de « cabinet restreint » serait constitué, dont ferait partie Staline, Beria (ministre de la sécurité nationale), Vorochilov (ministre de la

défense), et les vice-présidents Molotov et Mikoyan. Cela signifierait, en somme, que MM. Vichinsky et Menchikov, ne disposeraient pas, à leurs nouveaux postes, de la même autorité et des mêmes pouvoirs que leurs prédécesseurs.
 Placé dans une position supérieure, Molotov serait en mesure de coordonner toutes les affaires d'outre-mer, autrement dit : non seulement les services diplomatiques de l'U.R.S.S., mais encore l'activité du Kominform et des partis communistes des divers pays.
M. Bevin étudie le rapport de l'ambassadeur britannique
 LONDRES, 7 (Reuter). — L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou a adressé au Foreign office un rapport sur le remplacement de M. Molotov par M. Vichinsky. Ce rapport est actuellement étudié par M. Bevin et ses collaborateurs.

ÉMULES AMÉRICAINES DE GUILLAUME TELL



Voici en Floride, trois gracieuses Américaines qui s'essaient au tir à l'arc. C'est le moyen de contrôle qu'a imaginé une grande fabrique de pneumatiques pour éprouver la qualité de ses produits.

SOUS LE SIGNE DE LA R. P. PARTIELLE

Les élections cantonales ont eu lieu hier en pays de Vaud

Les populistes subissent une grosse défaite

LAUSANNE, 7. — Les électeurs vauds ont réélu dimanche, pour quatre ans, le Grand Conseil, selon le système majoritaire dans les cercles élitant un ou deux députés, selon le système de la représentation proportionnelle dans les cercles élitant plus de deux députés. Il y avait lutte dans 39 cercles sur 60. Les résultats officiels ne seront connus avant mardi.
 A Lausanne, on a retrouvé dans les urnes 6345 listes radicales compactes et modifiées, 4170 listes du parti ouvrier et populaire, 3407 listes chrétiennes-

sociales, 936 listes indépendantes et 563 listes des classes moyennes, ce qui fait pour les gauches un total de 7577 listes contre 11.600 pour les autres partis. Il faut relever l'appartenance, à Lausanne, du parti chrétien-social catholique et de l'alliance des indépendants patronnée par M. Duttweiler.
Les premiers résultats
 Notre correspondant de Lausanne nous téléphone :
 A Lausanne, sur 30.000 électeurs inscrits, 20.000 environ se sont rendus aux urnes. Le travail de dépouillement de longue haleine qu'exige la R. P. ne nous permet pas encore, à l'heure où nous téléphonons, de donner des résultats définitifs.
 Cependant, d'après les derniers pointages, il semble que, sur les 53 sièges auxquels a droit la capitale, la répartition se ferait comme suit : populistes 12 (jusqu'à maintenant 28), chrétiens-sociaux 3 (0), libéraux 8 (4), socialistes 10 (12), radicaux 19 (9).
 Dans les trente-sept cercles qui élitent leurs députés selon le système majoritaire (c'est-à-dire dans ceux où il y a deux candidats au maximum) les opérations sont terminées. Toutefois, dans quatre de ces cercles, il y a ballottage. On y compte 13 libéraux élus, 49 radicaux, 6 agrariens et 2 indépendants, au total 70 députés sur les 76 à élire. Dans la précédente législature, ces trente-sept cercles avaient envoyé au parlement cantonal 12 libéraux, 56 radicaux, 4 agrariens, 3 indépendants et 1 popiste.

D'après les chiffres d'ensemble que nous avons en mains à 2 heures du matin, une première constatation fort réconfortante s'impose. En terre vaudoise, le populisme enregistre une lourde défaite. Sa débâcle est quasi complète à Nyon (où M. Forel, conseiller national, perd son siège), à Vevey, à Aigle, à Bex et à Yverdon. En dehors de Lausanne, les communistes n'ont en effet réussi à obtenir qu'un ou deux sièges. Dans le chef-lieu, bien que leur recul soit très net aussi, ils demeurent une force avec laquelle il faudra compter encore, puisqu'ils ont enlevé 12 mandats.
 Quoi qu'il en soit, si l'on totalise les voix « nationales » recueillies à Lausanne, il apparaît que les partis anti-marxistes détendent la majorité. A cet égard, les élections communales de l'automne prochain ont chance de confirmer ce changement dans la répartition des forces.
 (Lire la suite en 4^{me} page)

Perplexité au Quai-d'Orsay

Notre correspondant de Paris nous téléphone :
 Le « remaniement ministériel » soviétique continue à laisser perplexes les observateurs diplomatiques français, tandis qu'au Quai d'Orsay et à la présidence de conseil, les milieux officiels observent un silence de carpe sur les changements opérés dans le haut état-major soviétique. Faute d'informations circonstanciées, la presse parisienne en est réduite à s'interroger sur huit colonnes et, suivant la couleur du journal, elle attribue à la mutation de M. Molotov tantôt le sens d'un limogeage, tantôt celui d'une promotion. Aggravation de la guerre froide ou détente internationale, telles sont les deux hypothèses interrogatives que formulent les éditorialistes, sans pour autant fournir une réponse satisfaisante.
 Une seule catégorie de Français ne manifeste aucune curiosité ni aucune inquiétude à propos de l'initiative moscovite et se tient d'avance pour satisfaite des décisions de M. Staline. Ce sont évidemment les

communistes, dont les journaux écrivent gravement que « l'abondance et l'excentricité des commentaires contradictoires suscités par cette décision dans les milieux politiques et la presse du camp impérialiste, attestent à la fois l'immense importance internationale de la politique soviétique et le désarroi des porte-parole et des porte-plume des fauteurs de guerre ».
 Mise à part, cette aimable interprétation, la grosse majorité des commentateurs est d'avis que M. Molotov, loin d'être rétrogradé, a regu de l'avancement, puisqu'il devient en quelque sorte le dauphin du maréchal Staline. M.-G. G.

Les échos du MONDE

Découverte d'un poste de secours allemand de la guerre 1914-1918
 Un abri en demi-lune, datant de la guerre 1914-1918 et à l'intérieur duquel des squelettes étaient allongés sur des lits de fer, vient d'être découvert à Roueux, entre Vitry-en-Artois et Arras, au milieu d'une carrière désaffectée.
 A l'entrée de l'abri, muré par des aboulements de terre étaient entassés des fusils, hottes et casques allemands, en parfait état de conservation.
 Il semble qu'il s'agisse d'un poste de secours allemand dont les blessés enfermés dans leur abri, ne purent se dégager.

375^{me} anniversaire de l'imprimerie russe
 Des fêtes ont marqué à Kiev, capitale de l'Ukraine et ancienne capitale de l'empire russe, le 375^{me} anniversaire de l'imprimerie. Des expositions ont été organisées, dont l'une présentait, entre autres documents, le « Livre des Apôtres » et la « Bible d'Ostrog », publiés, l'un en 1574, l'autre en 1581, par le premier imprimeur russe, Ivan Fédorov.

L'expédition antarctique française
 C'est après six jours de navigation le long du « pack » et sept tentatives de pénétration à l'intérieur de celui-ci que le navire polaire « Commandant Charcot » a dû renoncer à mettre à terre l'expédition antarctique française dirigée par André Lotard. A la suite des retards subis par le navire avant son départ de France et à son arrivée près de la Tasmanie, du fait des avaries survenues à ses moteurs, le « Commandant Charcot » n'est parvenu dans les eaux antarctiques que dans la deuxième partie de l'été austral, après deux mois et demi de navigation coupés par de brèves escales.
 L'hivernage de la mission représentait sans doute une partie importante du programme de cette expédition polaire, mais une partie seulement de ce programme qui sera repris l'année prochaine.

Une véritable arche de Noé volante
 GENEVE, 6. — Dimanche, est arrivé à l'aéroport de Genève un avion de la « Seaboard and Western » venant de Bangkok et transportant six éléphants de race siamoise, quatre léopards, deux chats dorés, cent vingt-deux petits singes et un énorme python. Ces animaux sont destinés à un cirque et à des parcs zoologiques de New-York. L'avion poursuivra sa route lundi sur les Açores.

De M. Molotov à M. Vichinsky

Une nouvelle de l'importance de celle annonçant le limogeage de M. Molotov, au poste de ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S., et de son remplacement par M. Vichinsky, est forcément de nature à produire la plus grande sensation dans le monde. D'autant plus qu'il existe un précédent. On se souvient qu'il y a exactement dix ans, M. Litvinov tombait subitement en disgrâce et qu'il était remplacé précisément par M. Molotov. Les informations de Moscou assuraient qu'il ne résulterait de ce changement aucune modification de la politique extérieure soviétique. Ce fut le contraire qui se produisit. L'U.R.S.S. ne tarda pas à passer de la sécurité collective à l'alliance avec l'Allemagne hitlérienne. Et ce fut la guerre !
 Durant ses dix années de « pouvoir », M. Molotov aura été l'artisan des « politiques » les plus diverses. Signataire avec de Ribbentrop du pacte germano-soviétique, il fut, d'abord, celui qui déclara la guerre à l'Allemagne hitlérienne. Lors de la victoire et à l'enseigne de l'O.N.U., M. Molotov fut ainsi le délégué russe officiel dans le « concert » des quatre grands. Puis, par un nouveau revirement, il devint l'adversaire principal des Anglo-Saxons, quand la tension se fit jour entre ceux-ci et l'U.R.S.S. Tant de contradictions ne sont pas imputables, du reste, à M. Molotov personnellement. Il n'a fait qu'épouser les « variantes » de la politique de son pays.
 Son départ, aujourd'hui, pose une énigme de plus. Faut-il l'interpréter comme un désaveu qui lui est infligé ? Va-t-il, de ce fait, rejoindre le nombre toujours grandissant des vipères lubriques et autres rats visqueux ? Ou, au contraire, accède-t-il avec le titre de vice-premier ministre à un poste qui, ainsi que le déclarent certaines dépêches, le préparerait à la succession du numéro 1 lui-même, de Joseph Staline en personne ? On n'en est réduit ici qu'aux hypothèses.

éché et qu'il s'agit pour le Kremlin de parer les coups. L'Occident, au lieu de se laisser intimider par les coups de force accomplis à l'est de l'Europe, et surtout en Tchécoslovaquie, a réagi vigoureusement. Le pont aérien de Berlin est une réussite, le pacte de l'Atlantique va être signé, les « cinquièmes colonnes » communistes ont surveillées. Sur tous ces points, il est indiscutable que l'activité de M. Molotov, en tant que ministre des affaires étrangères, a fait faillite. Mais que fera son successeur ?
 Là encore, on ne peut que hasarder des conjectures. M. Vichinsky qui, avant d'entrer dans les rouages de la diplomatie, fut le procureur fanatique des fameux procès d'épuration de Moscou, passe pour intrinsèque, plus obstiné et moins calculateur que M. Molotov. Un quoi pourrait consister dès lors, sous son égide, un raidissement accru de l'attitude soviétique ? Les observateurs font remarquer que ce raidissement s'affirmerait aux « deux ailes » de la défense nationale russe, dans le secteur septentrional, en Finlande et vis-à-vis de la Norvège, et dans le secteur sud-balkanique, à l'égard de la Grèce, de la Yougoslavie et peut-être de la Turquie.
 Dans le nord, l'U.R.S.S. ne saurait tolérer que la Norvège devint un point d'appui pour une attaque enveloppante. De là sa mauvaise humeur à l'annonce de l'adhésion du gouvernement d'Oslo au pacte de l'Atlantique. Mais comme elle ne peut s'en prendre directement à la Norvège, ce serait la malheureuse Finlande qui, une fois de plus, ferait les frais de l'opération et deviendrait une « Tchécoslovaquie nordique ». On sait à quelle pression est soumis présentement le président du conseil d'Helsinki de la part des communistes finlandais qui le contraignent à remanier son cabinet.
 Pareillement, dans le sud, le but le plus proche de l'U.R.S.S. serait de faire rentrer la Yougoslavie dans l'obédience soviétique. Aux yeux du Kremlin, la dissidence « titiste » a assez duré ; elle crée une brèche redoutable dans le dispositif balkanique. La Russie et ses satellites ne sont pas venus à bout de la résistance yougoslave par les sanctions économiques.

On songe à amorcer dès lors une manœuvre d'enveloppement. Markos a été débarqué pour que l'on puisse compter sur les rebelles grecs autant dans une lutte contre Belgrade que contre Athènes. D'autre part, le gouvernement bulgare préconise la création d'un Etat communiste de Macédoine destiné à compléter l'encercllement de la Yougoslavie et à émietter sur le territoire de celle-ci. Voilà qui est significatif.
 Tels seraient peut-être les buts immédiats de M. Vichinsky. Mais, encore une fois, ce sont là des suppositions, basées seulement sur certains indices. Quoi qu'il en soit, un fait est certain. La fermeté de l'Occident, au cours de ces derniers mois, a obligé l'U.R.S.S. à un remaniement de ses positions. Elle a provoqué peut-être même un certain désarroi au Kremlin. Que l'on continue dans cette bonne voie !
 René BRAICHT.

LE DESCENDANT DE CHRISTOPHE COLOMB SE MARIE



Bien que lieutenant de marine, Don Christobal Colon y Carvajal, duc de Vorauqua, a le droit de porter l'uniforme d'amiral parce qu'il est le dernier descendant de Christophe Colomb. Dernier jusqu'à nouvel avis... puisqu'il vient de célébrer en grande pompe son mariage à Madrid.

BILLET LITTÉRAIRE

Une exposition du livre suisse aux Pays-Bas

Une importante exposition du livre suisse et des arts graphiques a été inaugurée vendredi après-midi au Musée municipal d'Amsterdam. Plus de deux mille œuvres, dans les trois langues nationales, représentent la production récente de la Suisse. De nombreux documents historiques, folkloriques ou graphiques attirent particulièrement l'attention des visiteurs.
 Le ministre de Suisse, M. Kohli, a ouvert cette importante manifestation, devant une nombreuse assemblée d'officiels et de personnalités littéraires et professionnelles. Le directeur du musée, M. Sandberg, dont il faut louer ici l'amabilité, a esquissé le sens de cette exposition et le président des éditeurs suisses, M. C.-E. Lang, a précisé les buts de l'édition suisse.
 Rappelons que les liens entre la Suisse et la Hollande sont multiples.

Dans le domaine de l'édition, les ouvrages signés Amsterdam et imprimés en Suisse ou inversement, font encore les délices des collectionneurs. Pendant la guerre, l'éditeur Stools n'hésita pas à rééditer Benjamin Constant que l'occupant dut accepter comme classique alors que « l'esprit de conquête », courageusement, réagissait contre les Allemands. A peu près en même temps, le même ouvrage était aussi réédité à Neuchâtel.
 Cette exposition, organisée sous le patronage de l'Office suisse d'expansion commerciale, a été préparée avec soin par M. Barth, de Bâle, avec le concours des sociétés d'éditeurs qui étaient largement représentées au vernissage ; la Suisse romande, en particulier, était représentée par un éditeur neuchâtelais, M. Hermann Hauser, au nom du Salon du livre.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE CORTAILLOD

Vente de vin au clair

Le MARDI 8 MARS 1949, la commune de Cortaillod vendra par voie d'enchères publiques aux conditions qui seront préalablement lues, la récolte en blanc de son domaine ayant produit

22.000 litres environ.

Ces crus sont répartis en cinq cuves d'environ 4400 litres chacune; ils proviennent d'un vignoble cultivé avec le plus grand soin et de parcelles renommées.

Les dégustations se feront dans les caves de l'hôtel de commune, dès 10 heures et les enchères débuteront à 11 h. 30.

Cortaillod, le 24 février 1949.

Conseil communal.

ENCHÈRES

Enchères publiques de bétail et de matériel agricole

M. Paul Lechot, voiturier, à Boudry, fera vendre par voie d'enchères publiques, à Boudry, rue des Vermondins, jeudi 10 mars 1949, dès 13 heures, le bétail et matériel agricole suivant:

BÉTAIL :

Deux fortes juments de 10 ans, avec papiers, un cheval de 10 ans, un fort hongre de 8 ans.

MATÉRIEL :

Deux forts chars à billons, essieux 20 et 22, deux chars à pont à un ou deux chevaux, un char à échelles, un char à ressort, un char avec bosse à purin de 800 litres, deux grandes glisses, un glisson, une faucheuse « Aebi » à bain d'huile à deux chevaux, une tourneuse, une charreuse « Ott », No 2, une herse, un butoir, un hache-paille avec moteur neuf, 4 HP., six harnais complets dont deux neufs, six couvertures de laine, six imperméables, deux crics dont un neuf, une chaudière à lessive portable 150 litres, chaînes, chainettes, langues à bois, un concasseur, un coffre à avoine, bouilles à lait, un bassin sur pieds, 1500 kg. de paille de blé, 12 m³ de fumier, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente a lieu au comptant.

Boudry, le 28 février 1949.

GREFFE DU TRIBUNAL.

IMMEUBLES

IMMEUBLES A VENDRE

A Gorgier six appartements de quatre, trois et deux pièces, tout confort avec grand terrain. Prix de vente Fr. 155,000.—
A Neuchâtel huit appartements de trois pièces, confort moderne. Situation de 1er ordre. Prix de vente Fr. 193,000.—
Adresser offres écrites à C. O. 603 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter à Neuchâtel

MAISON locative

en bon état. Adresser offres écrites à B. L. 588 au bureau de la Feuille d'avis.

Terrain 2500m²

à vendre en bloc ou par parcelles. Superbe situation sur Cormondrèche. Vue, Arbres, fruitiers de choix en plein rapport. Convientrait aussi pour chalets de week-end. Ecrire à case postale 19, Neuchâtel-gare.

VIGNE

Paiement comptant, je sois acheteur de cinq à dix ouvrées sur territoire de Colombier, jouissance immédiate. Adresser offres écrites à L. M. 564 au bureau de la Feuille d'avis.

Immeuble à vendre

aux environs de Neuchâtel, avec un atelier, un garage, deux logements et deux grandes caves. — Adresser offres écrites à Z. B. 600 au bureau de la Feuille d'avis.

Baux à loyer au bureau de l'imprimerie

Petit domaine avec café

Le petit domaine, 25 poses, avec café-restaurant de la Gare des Coudres est à louer pour le 1er mai prochain. — S'adresser à M. W. Staub, Midi 17 a, le Locle.

Je cherche à louer ou à acheter terrain **CHAMBRE** au centre. Confort moderne. Epancheurs 8, 3me. **DEM. A LOUER** Dame seule, très propre, cherche logement d'une ou deux chambres et cuisine, ou éventuellement chambre indépendante si possible non meublée. — Adresser offres écrites à M. C. 559 au bureau de la Feuille d'avis.

TELETRANSACCIONS S.A. offre à vendre **A Valangin** immeuble de deux appartements de deux et trois pièces, terrasse, garage, local à l'usage d'atelier.

A Fontainemelon trois appartements de trois et quatre pièces, jardin, verger. Un appartement libre dès le mois de mai.

Pour visiter et pour traiter s'adresser à **Télétransactions S.A.** Faubourg du Lac 2 Neuchâtel

A LOUER

LOGEMENT meublé ou non, à louer tout de suite, comprenant trois chambres, cuisine, grand gîte, à trois minutes d'une gare. Convientrait à jeune couple, sans enfants, ou à retraité. Bonnes communications pour la ville. Adresser offres écrites à M. Z. 590 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambres indépendantes avec petit déjeuner, à louer pour tout de suite. S'adresser à Rouges-Terres 19, Hauterive.

A louer à monsieur sérieux, chambre bien meublée. Central. — Bellevaux 14.

Je cherche, pour élève de commerce, pour le 20 avril, très bonne

PENSION

Seulement chambre à un lit. Rentre tous les samedis à la maison. De préférence pension dans famille. Ecrire à R. Hunziker-Ritschard, Bälliz 46, Thoun.

OFFRES D'EMPLOIS

Maître de français

est demandé par institut de jeunes gens à la campagne. Entrée: 20 avril. Adresser offres sous chiffres PG 32026 L, à Puplicitas, Lausanne.

CORRESPONDANTE

connaissant parfaitement l'allemand est demandée par **Huguenin frères & Cie S.A., Le Locle**

Etablissement industriel (branche électrotechnique et mécanique) cherche pour son département de ventes-exportation jeune employé avec pratique de vente (même dans d'autres branches)

sténo-dactylographe-correspondant

ayant bonne formation commerciale (si possible école de commerce). Langues exigées: allemand, français, ainsi que bonnes connaissances d'anglais. Place stable. Offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres T 3575 X Puplicitas, Genève.

Association horlogère de la place de Bienne cherche

DEMOISELLE DE RÉCEPTION

présentant bien, de langue maternelle française et parlant également l'allemand et l'anglais. Connaissance de la sténographie et de la dactylographie exigée. Adresser offres manuscrites avec photographie sous chiffres A. C. 607 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE

constructeur-mécanicien

qui sait construire lui-même des mouvements à musique. On demande que le candidat ait une grande expérience dans la fabrication des mouvements à musique et qu'il ait travaillé dans cette branche pendant plusieurs années. Offres sous chiffres Z. 3542 Q, à Puplicitas, Neuchâtel.

Association horlogère de la place de Bienne cherche une

TÉLÉPHONISTE

de langue maternelle française parlant l'allemand et l'anglais, ayant déjà de l'expérience dans ce domaine.

Faire offres manuscrites avec photographie sous chiffres A. B. 608 au bureau de la Feuille d'avis.

Tôliers Ferblantiers de fabrique Serruriers sont demandés

Adresser offres ou se présenter à **ZINGUERIE DE COLOMBIER S.A.** Colombier (Neuchâtel).

MONSIEUR engagerait pour tenir son ménage, personne sérieuse et sachant cuisiner. Logement agréable, situation stable pour personne compétente. Adresser offres à case 10,604, la Chaix-de-Fonds.

On cherche dans bon café-restaurant de la ville

sommelière

de toute confiance et présentant bien. Entrée à convenir. — Demander l'adresse du No 556 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour avril, dans petit café, jeune fille honnête, en qualité de

sommelière

Adresser offres écrites à Z. A. 587 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour le 1er avril, un bon

charcutier

Faire offres à la boucherie-charcuterie S. Franchinetti, Saint-Blaise.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune homme

de 18 ans, désirent apprendre la langue française, cherche place dans commerce, pour aider à tous les travaux et éventuellement avec la possibilité d'avoir des relations avec la clientèle. La préférence sera donnée à personne assurant une vie de famille et offrant l'occasion de suivre des cours du soir. Faire offres à famille A. Widmer-Luterbacher, Steinhof, par Seeburg (Bern).



toujours à la mode

POUR JUPE ou ROBE

pied-de-poule pure laine. Grand choix de coloris mode, largeur 90 cm., le mètre

7⁹⁰

POUR LE TAILLEUR

superbe pied-de-poule pure laine. Se fait dans les teintes classiques, largeur 140 cm., le mètre

18⁸⁰

POUR LE MANTEAU Splendide qualité chaude et douillette, pure laine, pied-de-poule marine sur fond vieux rose ou brun sur fond jaune, largeur 140 cm. . . . le mètre

21⁸⁰

LE SPÉCIALISTE DES BEAUX TISSUS



Je cherche emploi de

demoiselle de réception

chez dentiste ou médecin. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à A. A. 589 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune ébéniste

cherche emploi dans l'import-export quelle branche. — Adresser offres écrites à B. B. 584 au bureau de la Feuille d'avis.

gouvernante

chez monsieur ou dame seule. Adresser offres écrites à E. F. 592 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille 18 ans, sérieuse, ayant déjà servi, **cherche place**

dans famille privée avec enfants, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres au bureau de placement Sterna, Aarau, téléphone (064) 2 18 78.

commissionnaire

dans famille parlant seulement le français. Bon salaire et vie de famille désirés. Adresser offres écrites à R. Ulrich, Gibraltar 2, Neuchâtel.

Jeune homme cherche place de

Personne dans la quarantaine, active et de confiance, cherche place de

Jeune commerçant

Suisse allemand, terminant son apprentissage à fin avril cherche place en Suisse romande en qualité de vendeur ou d'employé de bureau. Offres sous chiffres P. Z. 10,657 à case postale 24,095, grande poste, Winterthour.

comptabilité

ouverture, tenue et bouclage des comptes, organisation et liquidation, gestion d'immeubles. — Adresser offres écrites à H. A. 595 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne cherche à faire le ménage d'une dame seule. Adresser offres écrites à X. A. 596 au bureau de la Feuille d'avis.

EBÉNISTE (établi ou machines), cherche place pour date à convenir, si possible avec logement. Demander l'adresse du No 504 au bureau de la Feuille d'avis.

Grâce à son outillage moderne à son grand choix de caractères à son riche assortiment de papiers

vous donnera toute satisfaction

l'IMPRIMERIE CENTRALE Rue du Concert 6

vous donnera toute satisfaction

Convenant spécialement à nos routes

OPEL est la voiture idéale pour la Suisse



1,5 lit., 8 CV, 4 vitesses

frs. 7350.—+ ICA

Consommation réduite Prix avantageux

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE MORT CONDUIT LE BAL

ROMAN POLICIER par **René Valentin**

— Un fournisseur, Monsieur l'inspecteur.

— Son nom ?

— M. Seele.

— Le motif de sa visite ?

Betty regarda les casseroles, puis l'étagère où se trouvaient rangés en bon ordre divers instruments ménagers.

— Le motif de sa visite ? insista l'inspecteur.

Cette fois, le regard de Betty se porta vers le couloir qui précédait son sérial.

— Voulez-vous me répondre, Mademoiselle Betty ?

— C'est que... Voilà, c'est assez délicat... Il y a deux mois que M. Shylock ne m'a plus payé mes gages... commença la servante. Je ne lui en fais pas grief, loin de là... Il traverse en ce moment une passe particulièrement difficile... Ça arrive à tout le monde, n'est-ce pas, Monsieur l'inspecteur ?

— Bien sûr, Mademoiselle Betty, admit le policier, radouci.

— M. Seele est un peu dans mon cas... Voilà pourquoi il est venu, hier soir.

Nell Gwinns ressentit une impression de soulagement. Pourquoi ? Il n'eût pu le dire.

— N'en parlons plus, dit-il conciliant... Avant cela, il n'est venu personne d'autre ?

— Hier ? non.

— Et avant-hier ?

Betty réfléchit.

— Oui... M. Shylock a eu une visite. Un gentleman est venu.

— Quel gentleman ?

— Un médecin, je crois.

— Vous ne vous souvenez pas de son nom ?

La servante se passa la main sur le front.

— J'ai son nom sur le bout de la langue, dit-elle. Voyons... Ah ! ça, c'est fort. Je ne me souviens plus.

Elle avait l'air désespéré.

— Ce n'était pas le médecin habituel de M. Shylock ?

— M. Brooks ? On ! non.

— En dehors de cela, vous ne vous souvenez plus d'autres visites que M. Shylock aurait eues ?

— Il n'en a pas eu d'autres, ça j'en suis sûre !

— Très bien. A quelle heure MM. Sherriman et Olwyn sont-ils arrivés ?

— Vers huit heures.

— A quelle heure sont-ils repartis ?

— Vers neuf heures !

— A quelle heure vous êtes-vous couchée ?

Elle eut une seconde d'hésitation.

— Immédiatement après leur départ. J'avais une migraine atroce.

Mlle Nelly m'avait autorisée à me retirer.

— Vous n'avez rien entendu ? Pas un cri ?

— Non, Monsieur l'inspecteur.

— Mlle Nelly, où était-elle lorsque vous avez regagné votre chambre ?

— Elle était dans la sienne.

— Avait-elle aussi la migraine ?

— Non. Elle ne désirait pas rencontrer les amis de M. Shylock.

— Pourquoi ? Vous l'a-t-elle dit ?

— Ils ne lui étaient pas « sympathiques ».

— Drôle de raison, ça !

Betty eut un mouvement qui la secoua toute.

— Entre nous, M. Gwinns, je ne sais pas ce qu'elle a dans la peau, ces derniers temps. Elle n'est pas comme d'habitude. Je ne l'ai jamais connue dans un état de nervosité pareil. C'est pourtant une gentille fille, d'habitude. Enfin, vous devez la connaître aussi bien que moi. A tel point que je me suis demandé si vous ne lui faisiez pas des infidélités !

Nell Gwinns eut quelque peine à réprimer l'accès d'hilarité qui était prêt à s'emparer de lui.

— Vous avez méchante opinion de moi, Mademoiselle Betty ! constata-t-il.

— C'est que les jeunes gens de notre époque...

— Tout cela nous éloigne du sujet, Mademoiselle Betty. Aujourd'hui, je ne viens pas en qualité de fiancé.

— Oh ! c'est vrai... Pardonnez-moi, Monsieur Gwinns.

— Plus qu'une question ou deux, Mademoiselle Betty. Avez-vous idée du motif qui a amené ici MM. Sherriman et Olwyn ?

— Aucune.

— Dommage. Savez-vous depuis quand le poignard a disparu de la panoplie ?

Elle ne répondit pas tout de suite.

— Le poignard a disparu ? fit-elle enfin.

— En deux mots, Nell Gwinns la mit au courant de ses dernières découvertes.

— Eh bien ! Monsieur Gwinns, en toute franchise, je ne m'en étais pas aperçue ! avoua la brave femme sans détours.

— C'est vous qui vous occupez de l'entretien de la maison.

— Mlle Nelly m'y aide quelquefois.

— Alors, dites-moi, quand avez-vous vu le poignard, à sa place, pour la dernière fois ?

— Hier... Non, c'était avant-hier. Qui, avant-hier matin, peu avant la visite du médecin.

Nell Gwinns se leva.

— Voulez-vous demander à Mlle Nelly si elle peut m'accorder quelques minutes d'entretien ? Il est

presque huit heures ; elle doit être levée, à présent.

— Je vais la prévenir de votre visite, Monsieur Gwinns.

Resté seul, l'inspecteur se mit à arpenter la cuisine de long en large. Que cette affaire était compliquée ! Ne ferait-il pas mieux de demander à Basil Thompson — le grand chef du Yard — de le décharger de cette affaire dans laquelle, il le sentait très bien, il n'aurait jamais ses coudees franches ? Misère de métier !

Il en était là de ses réflexions, lorsque Mlle Nelly parut dans l'encadrement de la porte. Son premier mouvement fut de se jeter au cou de son fiancé. La gravité de son attitude la figea.

— Nell !

Il secoua la tête négativement.

— Je suis ici en ma qualité d'inspecteur du Yard, dit-il tristement.

Elle eut vers lui un regard navré.

— Ah !

Et puis, brusquement, il eut l'impression que s'il la soumettait à cet interrogatoire, pour lequel il l'avait fait appeler, quelque chose serait irrémédiablement brisé entre eux. Il passa la main sur son front et, d'une voix sans timbre, dit simplement :

— Excusez-moi, Nelly.

Et il s'enfuit plutôt qu'il ne s'en fut.

Tandis que la voiture l'emportait vers son bureau du Yard, l'inspecteur

se prit à réfléchir au problème qui se posait à sa sagacité.

M. Sherriman avait été assassiné quelques instants après son départ du bungalow. Qu'y était-il venu faire ? Ce point, peut-être primordial, il n'était pas parvenu à l'éclaircir... Quel était le mobile du crime ? Assurément pas le vol puisque le portefeuille de la victime avait été retrouvé dans la poche de son veston, d'où il semblait bien qu'il n'avait pas été sorti. Outre ses divers papiers, on y avait retrouvé une somme de plusieurs centaines de livres. Donc, il y avait une autre raison à cet assassinat. Les soupçons, ainsi qu'il l'avait avoué tout crûment au père de sa fiancée, ne pouvaient, jusqu'à plus ample informé, se porter logiquement sur deux personnes : Olwyn, homme de moralité douteuse, et Shylock. Pourquoi ce dernier aurait-il tué M. Sherriman ? Quel motif avait Olwyn de se débarrasser du directeur ? Autant de points obscurs qu'il convenait d'éclaircir. Contre Shylock se dressait une charge terrible : le poignard. Celui-ci lui appartenait, mais cela prouvait-il qu'il était l'auteur du meurtre ?

Nell Gwinns sortit de sa serviette le portefeuille de la victime et en retira les nombreux papiers qu'il contenait.

</

Restrictions d'électricité



Utilisez l'accumulation des plaques de cuisson en vous servant d'un « CALDOR » de Fr. 4.95 à Fr. 27.20



A vendre une

Motosacoche

500 T.T. Jubilé, très bon état. Tél. 6 17 67, le soir ou à midi

Modernisez à peu de frais en échangeant vos vieux meubles contre des neufs à votre goût. Choix énorme... première qualité... à prix très bas...



Choix immense de musique pour accordéon et piano. Envois par la poste ACCORDEONS MUSIQUE M. JEANNERET. Tél. 5 14 66 - Matle 29 Magasin Seyon 28 NEUCHÂTEL



rendement supérieur

Pour une vraie...

MACHINE A LAYER

CH. WAAG Tél. 5 29 14 - Manège 4. Seul spécialiste dans le canton avec atelier de révision et stock de rechange. Vingt ans d'expérience



Les belles et bonnes lunettes

chez André Perret

opticien spécialiste. Epaveurs 9, NEUCHÂTEL. Vous serez bien servis

APRÈS LA GRIPPE une cure de FERMENT DE RAISIN

du Dr J. Béranek. Le flacon, Fr. 6.-, les 3 flacons Fr. 16.50. Dans toutes les pharmacies. En gros et franco: Pharmacie Bourquin Couvet (Neuchâtel)



A vendre un pousse-pousse

gris, parfait état. S'adresser à M. S. Aebi, Mulets 15.

TROUSSEAUX DE LINGERIE

complets, tous les draps de dessus et de dessous en pur coton double fil, au prix avantageux de

Fr. 420.-

Le trousseau peut être commandé aujourd'hui déjà et payé facilement en acomptes mensuels jusqu'à la livraison. Monogrammes et broderies compris dans le prix.

Demandez tout de suite des échantillons

Mlle S. Bornstein. Rümelinbachweg 10. BALE

Mon mobilier

je l'achèterai chez Meubles G. Meyer. arrangements de paiements

MOTEURS

« Diesel », 5, 10 et 16 HP. Martin Gentil, Saint-Martin (Val-de-Ruz), téléphone 7 15 01.

Un pain délicieux... SCHULZ, boulanger CHAVANNES 16

Armoires à une, deux et trois portes à vendre aux

Occasions Meyer. Faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel

A vendre d'occasion tapis chinois

trois pièces, pour chambre à coucher. G. Bürki, Hubacher, Cressier (Neuchâtel).

WISA-GLORIA



Choix énorme dans tous les articles d'enfants

Poussettes et pousse-pousse avec gros pneus

Demandez catalogue gratuit. Arrangements de paiement sur demande



Deux roues de moto

3,50 x 19, pneus tringles, complètes, avec freins tambour. Tél. 6 17 66, Corcelles.

Miel du pays

extra fin le kg. Fr. 7.50. Se recommande: H. MAIRE. Rue Fleury 16

Bateau à voile

lesté, 2500 fr. - Casier postal 37068, Morges.

A vendre

chaise-longue rembourrée (convient pour malade), buffet clair à deux portes, le tout en bon état. S'adresser à Mme Bertholet, Carrels 6, Vau-seyon.

La montre



RUE DU SEYON 5

A vendre KIOSQUE

en parfait état, 3 m. sur 2 m., transportable. - Adresser offres écrites à A. C. 583 au bureau de la Feuille d'avis.

Heures de lavage font plaisir à tout âge...

Les loisirs sont bien rares pour la ménagère: elle se réjouit des moments qu'elle passera en compagnie d'une amie et d'une tasse de bon café. Combien est-elle heureuse et fière si l'on admire son café! C'est pourquoi, à ces occasions-là, elle prépare le café elle-même avec un mélange fraîchement rôti et, bien entendu: additionné de



FRANCK AROME

„l'âme du bon café!“

Pour le café au lait: 1/4 de FRANCK-AROME et 3/4 de café. Pour le café noir: 1/4 de FRANCK-AROME et 3/4 de café. Voilà la recette éprouvée!

Thomi & Franck S.A. Bâle

L'ANNUAIRE DE NEUCHÂTEL ET DES QUATRE DISTRICTS 1949

sortira de presse prochainement

Les personnes ou entreprises qui désirent apporter des changements ou mises au point: soit à leur adresse, soit à leur profession, soit aux rubriques dans lesquelles elles figurent, sont priées de le faire immédiatement auprès des soussignés. Ces rectifications se font sans frais. Les éditeurs déclinent toute responsabilité pour les corrections qui ne leur ont pas été signalées.

L'Annuaire contient une foule de renseignements qui le rendent aussi précieux et indispensable dans les ménages que dans les entreprises. On peut le retenir dès maintenant.

Prix de souscription: Fr. 7.- + i.o.a.

Les éditeurs Delachaux & Niestlé

IMPRIMERIE - RELIURE. Passage Max-Meuron 2 a

Pour ceux qui souffrent des pieds!

IL EXISTE le support plantaire qui s'accorde avec tous vos souliers... Son poids est seulement de 50 gr. Chaque confection est personnelle

Bâhier, orthopédiste chez M. BONARDO, pédicure. Tél. 5 19 26. TREILLE 3. Se rend à domicile

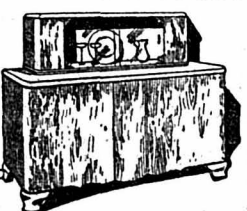
A vendre

acajou

pour la construction de bateaux

Belle qualité. Longueur 6 à 8 mètres, épaisseur à volonté.

Usines Bas-de-Sachet S. A., Cortaillod. Tél. 6 41 47.



depuis 325.- Grand choix



Biscuiterie Gêdo cherche encore quelques dépôts

« Studebaker »

17 CV. quatre portes, cinq places. Téléphone 5 48 16

BALC

BRILLANTINE LUMINEUSE A LA CHOLESTÉRINE

TOJAN S. A. « A votre service », Genève

Automobilistes ?

Avant de porter votre choix sur une voiture quelconque, il est dans votre intérêt de nous demander une démonstration sans engagement, car les trois nouveaux modèles MORRIS 1949 sont incomparables par leurs performances, la tenue de route, la fini de tous les détails, la nouvelle et élégante ligne de la carrosserie tout acier, facile accessibilité de tous les organes du moteur, etc., etc.

Morris Minor 5 CV

limousine, quatre places, roues avant indépendantes, quatre vitesses synchronisées, intérieur en cuir Fr.

6980.-

Morris Minor 5 CV

cabriolet, quatre places, intérieur en cuir Fr.

6900.-

Morris Oxford 8 CV

limousine, cinq places très confortables, roues avant indépendantes, quatre vitesses synchronisées, grand coffre, chauffage, dégivreur, intérieur en cuir Fr.

10,300.-

Morris Six 12 CV

six cylindres, roues indépendantes, quatre vitesses synchronisées, arbre à cames et soupapes en tête, 72 CV. aux freins, intérieur en cuir, chauffage et dégivreur, radio Fr.

12,600.-

GARAGE DU TERMINUS

SAINT-BLAISE

DIVAN-LIT

Demandez mon catalogue gratuit. Arrangements de paiement sur demande



Facilités de paiement sur demande

A vendre équipement complet de skis

pour homme (habillement compris), en très bon état. S'adresser: téléphone 5 32 10.

Quand la grippe règne on pense volontiers au miel pur

— en boîtes illustrées 1/4 1/2 1/1 kg. du pays 2,10 4.- 7,97

Etranger 1,40 2,75 5,30

du Gatinais à Fr. 3,15

— la boîte de 500 gr. y compris impôt — et escompte 5 %

Zimmermann S.A. 108me année — 22 magasins



Entourage-bibliothèque pratique pour studios chambre de jeunes hommes depuis Fr. 195.-



Facilités de paiements sur demande

A vendre beau manteau d'hiver

pour jeune homme de 15-18 ans, 40 fr., ainsi qu'une veste

windjack 15 fr. Demander l'adresse du No 586 au bureau de la Feuille d'avis.

GEDO le biscuit qu'il vous faut

Poussette « Impérial » en excellent état, à vendre. Ecrire à case postale 76, Gare 11, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Gaïsse maladie suisse « Grutli »

NEUCHÂTEL ET ENVIRONS. Mercredi 9 mars 1949, à 20 h. 15. HOTEL CITY (1er étage)

Assemblée annuelle

et causerie de M. le Dr J.-H. Houriët. Sujet: « Quelques aspects actuels du problème de la tuberculose. »

AULA DE L'UNIVERSITÉ

MARDI 8 MARS, à 20 h. 15 en faveur du Fonds d'entraide des étudiants

CONCERT

par l'Orchestre universitaire de Genève

Oeuvres de J.-S. Bach et P. Wiblé. Billets à Fr. 2.50 (Etudiants: Fr. 1.-) Location à l'Université

15,000 fr.

sont demandés pour la construction d'une nouvelle machine brevetée. Toute la production est vendue par contrat. Capital remboursé au double en cinq ans par 6000 francs annuel. Affaire très sérieuse, pressant. Adresser offres écrites à D. M. 587 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

voiture d'occasion

en bon état, sous chiffres L. Z. 555 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter d'occasion un

divan-couche

Téléphone 5 42 17.

Veuve cherche à acheter

complet

pantalon court, pour garçon de 13 à 14 ans. Adresser offres écrites à D. E. 593 au bureau de la Feuille d'avis.

Auto 6 à 8 HP.

On demande à acheter voiture d'occasion, en bon état, modèle récent. — Offres avec dernier prix à case postale No 5, Fleurier.

On cherche bonne petite

AUTO

d'occasion, décapotable, jusqu'à 6 CV. Adresser offres écrites avec prix et détails à C. C. 601 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter

layettes d'atelier

Tél. 6 15 12, Peseux.

BEAU-RIVAGE

Des consommations de choix à des prix très raisonnables



Toutes installations électriques

Réfections

après contrôles

MAGASIN DE VENTE SPECIALISE

REPARATIONS

Saint-Honoré 5

Tél. 5 18 36

Glaçage de

FAUX COLS

à la teinturerie OBRECHT, Seyon 5 b

TAMÉ

Neuchâtel, Concert 6, tél. 5 18 89, Sion, Fribourg, Lucerne, Zurich et Bellinzone.

signifie succès. Tamé signifie garantie. Celle-ci consiste dans la possibilité, si nécessaire, de continuer gratuitement les cours jusqu'au succès définitif. (Diplôme final). Ecoles Tamé, Neuchâtel, Concert 6, tél. 5 18 89, Sion, Fribourg, Lucerne, Zurich et Bellinzone.

LA VIE NATIONALE

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les élections vaudoises

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'ancien Grand Conseil était composé de 102 radicaux, 35 libéraux, 41 populistes, 27 socialistes, 8 agrariens et 5 indépendants. A l'issue du scrutin de dimanche, le parlement prendrait la physionomie suivante: 108 radicaux, 33 libéraux, 18 populistes, 31 socialistes, 8 agrariens, 4 indépendants et 3 chrétiens-socials.

Les résultats dans quelques cercles de notre région

Yverdon
Sept sièges à pourvoir (jusqu'ici: 1 libéral, 1 radical, 3 socialistes, 2 populistes).
Sont élus: Pierre Jacard, lib. (anc.), 722 voix; Albert Lavanchy fils, lib. (nouveau), 605; Maurice Lavanchy père, soc. (anc.), 1020; Léon Jaquier, soc. (anc.), 1152; Stein, soc. (nouveau), 1015; Marguerat, rad. (nouveau), 908 et Courvoisier, rad. (nouveau), 904.

Grandson
Sont élus: Georges Schneider, rad. (anc.), 476 voix; Albert Gander, rad. (anc.), 398.

Concise
Sont élus: Robert Besençon, lib. (nouveau), 289 voix; Albert Cousin, rad. (nouveau), 285.

Payerne
Quatre sièges à pourvoir (jusqu'ici 2 radicaux, 2 libéraux).
Sont élus: Henri Jomini-Doudin, lib. (nouveau), 748 voix; Edouard Deméville, lib. (anc.), 629; Achille Meyer, rad. (nouveau), 654; Decrouzaz, rad. (nouveau), 587.

Grandcour
Cinq candidats sont en présence: 2 libéraux, 2 radicaux, 1 agrarien.
Aucun n'est élu au premier tour. Il y a ballottage.

Gudrefin
Sont élus: Maurice Loup, lib. (nouveau); Georges Reuille, rad. (anc.).

Avenches
Sont élus: Franz Praderwand, lib. (anc.), 397 voix; Max Cornaz, rad. (anc.), 379 voix.

A l'assemblée générale de la Banque nationale suisse

Un exposé sur la situation monétaire du pays

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse a eu lieu samedi à Berne, sous la présidence de M. A. Müller, conseiller national.

L'«année Marshall»
Dans son rapport, le directeur général et président du conseil de la Banque nationale suisse pense que l'année 1948 portera sans doute dans l'histoire le nom d'«année Marshall». La reconstruction, au sens matériel, et la normalisation des conditions économiques que la guerre avait agitées dans des directions particulières, sont des tâches qui incombent tout d'abord aux économies nationales.

Le mouvement de la Banque nationale suisse est en fait une œuvre de coopération internationale. En participant aux travaux en matière de production, elle cherche à exercer sa part d'influence sur la marche des événements. Nous sommes persuadés que le moyen le plus efficace de prévenir une évolution fâcheuse consiste à laisser le plus de liberté possible aux échanges de marchandises et aux autres travaux en matière de production. Dès lors le moment semblait venu de tenter avec de plus grandes chances de succès que jusqu'ici, d'abattre les obstacles qui se dressent encore dans le domaine monétaire. Au cours du processus d'adaptation qui embrasse le monde entier, on voit se préparer les positions économiques de l'avenir.

Concurrence étrangère
Placée au milieu de ce mouvement, la Suisse en ressent très nettement les effets. Mais plus d'un chef d'entreprise considère avec inquiétude une évolution qui met en présence d'un produit étranger croissant sans lui accorder les avantages de la libre concurrence sur les marchés extérieurs.

Entrepreneurs et ouvriers devront joindre leurs efforts à ceux de la politique économique de l'Etat pour remplir la tâche difficile de conserver à la Suisse l'accès aux différents marchés et empêcher que le déclin de la conjoncture qui s'amorce ne tombe trop bas. L'évolution des réserves monétaires n'est pas restée sans influence sur le volume des moyens de paiement en circulation dans le pays. Après avoir été bloquée pendant trois ans, les réserves d'anciennes exportations sont libérées aux échéances contractuelles. La plus grande partie des avoirs bloqués sera remboursée encore en 1949.

Comme les sources de disponibilité, parmi lesquelles il faut aussi placer en premier lieu les transferts de paiements non commerciaux avaient un débit vraiment considérable, elles ont déjà accordé la masse monétaire dans une telle proportion.

Comme les sources de disponibilité, parmi lesquelles il faut aussi placer en premier lieu les transferts de paiements non commerciaux avaient un débit vraiment considérable, elles ont déjà accordé la masse monétaire dans une telle proportion.

CETROLAX
remplacent la limonade purgative. Ils ne donnent pas de coliques.
Dissoudre les comprimés dans environ cent à 150 ml. de liquide sucré ou de jus de fruits.
Cette limonade est très agréable par son goût à citron ou à la framboise. Dans toutes les pharmacies.

Sainte-Croix

Cinq sièges à pourvoir (jusqu'ici 3 socialistes, 1 libéral, 1 radical).
Sont élus: Alex Jacard, soc. (anc.), 1314 voix; René Villard, soc. (anc.), 1042; Jean Gueissaz, soc. (nouveau), 908; Félix Mermod, rad. (nouveau), 988; Robert Curched, rad. (nouveau), 706.

Les élections valaisannes

SION, 7. — Voici les résultats définitifs des élections au Conseil d'Etat valaisan. Sont élus 4 conservateurs: MM. Troillet avec 29,615 voix, Pitteloud, 23,328, Anthamatten, 23,568, Schnyder, 23,758, et un radical, M. Gard, par 17,377 voix.
Le nombre des bulletins valables était de 33,398.
Les élections au Grand Conseil ont également eu lieu dimanche. Le dépouillement n'aura lieu que lundi, mais voici quelques résultats: les socialistes n'atteignent plus le quorum dans les districts de Sierre et de Brigue. Le leader socialiste M. Delberg n'est donc pas réélu. Par contre dans le district de Sion, pour la première fois, les socialistes arrivent au quorum et auront droit à deux députés au parlement cantonal.

La navigation sur le lac Léman est interrompue. — LAUSANNE, 6. En raison du bas niveau du lac Léman, plusieurs bateaux sont immobilisés dans la rade de Genève. D'autre part, presque tous les ports entre Ouchy et Genève sont inaccessibles et sur le Haut lac plusieurs débarcadères ne peuvent être desservis. La compagnie générale de navigation sur le Léman annonce en conséquence qu'elle a dû renoncer à assurer le service prévu à l'horaire entré en vigueur le 5 mars.

L'arrêté d'expulsion du canton de Vaud contre Oltramare est confirmé par le Tribunal fédéral. — LAUSANNE, 5. Le ressortissant genevois Georges Oltramare, condamné par la Cour pénale de la Confédération pour atteinte à l'indépendance du pays, a été frappé, à l'expiration de sa peine, d'un arrêté d'expulsion du territoire vaudois valable pour la durée de la privation de ses droits civiques, soit 5 ans.
Saisie d'un recours contre la décision du département vaudois de justice et police, la Chambre de droit pénal du Tribunal fédéral a rejeté ce recours.

Le tirage de la Loterie romande

Le tirage de la 7ème tranche de la Loterie romande a eu lieu samedi soir à Genève. Voici les résultats:
13,000 lots de dix francs, les billets se terminant par 1.
1300 lots de vingt francs, les billets se terminant par 24.
780 lots de cinquante francs, les billets se terminant par 670, 352, 151, 925, 526, 545.
260 lots de cent francs, les billets se terminant par 6200, 7214, 1652, 0684, 6001, 8344, 9324, 4913, 2059, 4625, 8426, 1596, 0337, 8001, 9504, 3514, 9996, 9218, 8403, 5283.
65 lots de deux cents francs, les billets se terminant par 8317, 4300, 9111, 1895, 5882.
28 lots de cinq cents francs, les billets suivants:
121940, 060426, 076041, 040392, 102993, 000949, 002684, 044087, 012826, 061384, 088148, 119208, 049211, 036032, 078276, 048297, 038259, 052666, 003891, 031967, 128527, 099997, 016489, 015180, 095558, 079605, 077218, 020005.
15 lots de mille francs, les billets suivants:
105747, 071232, 031608, 022620, 042286, 015078, 038065, 039773, 074045, 129435, 090809, 032624, 104338, 066136, 065864.
2 lots de deux mille francs, les numéros: 076214 et 083755.
2 lots de cinq mille francs, les numéros: 090846 et 110803.
1 lot de dix mille francs, le numéro: 027763.
1 lot de cinquante mille francs, le numéro: 046085.
2 lots de cent mille francs, les numéros: 046084 et 046086.
Seule la liste officielle du tirage fait foi.

M. Trygve Lie à Genève.

GENÈVE, 6. M. Trygve Lie, secrétaire général des Nations Unies, accompagné de deux de ses principaux collaborateurs, est arrivé dimanche peu avant 15 heures à l'aérodrome de Cointrin, venant d'Amsterdam.

LES SPORTS

CYCLISME

De beaux projets de Ferdi Kubler
Le champion suisse Ferdi Kubler a plusieurs beaux projets en tête. Kubler participera tout d'abord, le 19 mars, à Milan-San-Remo, puis, le 3 avril, au circuit de Lyss. Deux semaines plus tard, le champion suisse courra Paris-Roubaix, et en mai le championnat de Zurich et le Tour de Romandie. Après quelques jours de repos, Ferdi gagnera Palerme pour prendre le départ du Tour d'Italie.

Belle victoire suisse aux Six-Jours de New-York
Les Suisses Hugo Koblet et Walter Diggelmann, décidément en forme, viennent de remporter de belle façon les Six Jours de New-York en prenant un tour d'avance aux autres équipes dans la dernière phase de la course. Voici le classement final de ces Six Jours:
1. Koblet-Diggelmann, Suisse, couvrant dans les 144 heures 3762 km; 2. à un tour: Giorgetti-Surbatis, Italie-France; 3. Cyr-Grillo, Etats-Unis-Italie; 4. Yates-Smith, Etats-Unis; 5. à deux tours: Gross-Potter, France; 6. Rigoni-Bemkes, Italie-Hollande; 7. Bangrove-Pedersen, Etats-Unis - Danemark; 8. Yacino-Tesek, Etats-Unis.

Le cross de l'Union cycliste internationale
Disputé à l'occasion de l'assemblée de l'U.C.I. à Vercennes, en voici les résultats:
1. Rondeux, France, les 23 km, 500 en 1 h. 17'; 2. Robic, France, à 1' 23"; 3. Dekoster, Belgique, à 1' 32"; 4. Oubron, France, à 1' 37"; 5. Jacobs, Belgique, à 2' 1"; 6. Pantini, Suisse; 7. Van der Meer, Belgique; 8. Champion, Suisse; 9. Kovolo, Italie; 10. Metzger, Suisse.
Classement internationaux: France, p. 2; Belgique, 15 p. 3; Suisse, 24 p. 4; Italie, 22 p. (2 hommes); 5. Luxembourg, 28 p.

Emissions radiophoniques

Lundi
SOTTENS et télédiffusion: 7.10, salut musical, 7.15, inform. 7.20, pages d'opéra, 12.15, l'album romantique: œuvres de Weber. Les Zouaves, 12.45, signal horaire, 12.46, inform. 12.55, Freddy Alberty et ses musiciens, 13 h, garçon, une pastiche! 13.10, oeuvres et artistes suisses, 17.10, leçon d'anglais, 17.29, signal horaire, 17.30, rythmes sans frontières, 18 h, causerie par René Gouzy: que sont les Zouaves? 18.15, œuvres de Foulenc, 18.30, la femme et les temps assistés, 18.40, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique, 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs, 19.15, inform., le programme de la soirée, 19.25, la voix du monde, 19.40, alternances, 21 h, le grand jazz symphonique de Radio-Genève, dirigé par Tony Bell, 21.25, une demi-heure au Théâtre des Variétés, 21.55, réclame-chant: Magda Fonay, soprano, 22.05, une fantaisie: je ne suis pas de votre avis, 22.25, il est passé aujourd'hui... 22.30, inform. 22.35, un disque.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.55, disques, 12.15, fragments d'opéras, 12.40, concert, 13.25, musique de carnaval, 17 h., musique récréative, 18 h., danses de différents pays, 21.55, disques.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences: 20 h. 15, Débat sur la radio et les lectures pour la jeunesse.
Cinéma
Théâtre: 20 h. 30, La vengeance des Dalton.
Rex: 20 h. 30, Le récit de coral.
Studio: 20 h. 30, Bonne à tout faire.
Apollo: 15 h. et 20 h. 15, Les plus belles années de notre vie.
Palace: 20 h. 30, Le dessous des cartes.

Le complément indispensable des SPORTIFS la SAUNA

JODUWIL
Louis-Favre 2 Tél. 5 25 50

Le complément indispensable des SPORTIFS la SAUNA

JODUWIL
Louis-Favre 2 Tél. 5 25 50

Le complément indispensable des SPORTIFS la SAUNA

JODUWIL
Louis-Favre 2 Tél. 5 25 50

Le complément indispensable des SPORTIFS la SAUNA

Le tirage de la Loterie romande

Le tirage de la 7ème tranche de la Loterie romande a eu lieu samedi soir à Genève. Voici les résultats:

13,000 lots de dix francs, les billets se terminant par 1.
1300 lots de vingt francs, les billets se terminant par 24.
780 lots de cinquante francs, les billets se terminant par 670, 352, 151, 925, 526, 545.

260 lots de cent francs, les billets se terminant par 6200, 7214, 1652, 0684, 6001, 8344, 9324, 4913, 2059, 4625, 8426, 1596, 0337, 8001, 9504, 3514, 9996, 9218, 8403, 5283.

65 lots de deux cents francs, les billets se terminant par 8317, 4300, 9111, 1895, 5882.

28 lots de cinq cents francs, les billets suivants:

121940, 060426, 076041, 040392, 102993, 000949, 002684, 044087, 012826, 061384, 088148, 119208, 049211, 036032, 078276, 048297, 038259, 052666, 003891, 031967, 128527, 099997, 016489, 015180, 095558, 079605, 077218, 020005.

15 lots de mille francs, les billets suivants:

105747, 071232, 031608, 022620, 042286, 015078, 038065, 039773, 074045, 129435, 090809, 032624, 104338, 066136, 065864.

2 lots de deux mille francs, les numéros: 076214 et 083755.

2 lots de cinq mille francs, les numéros: 090846 et 110803.

1 lot de dix mille francs, le numéro: 027763.

1 lot de cinquante mille francs, le numéro: 046085.

2 lots de cent mille francs, les numéros: 046084 et 046086.

Seule la liste officielle du tirage fait foi.

M. Trygve Lie à Genève.

GENÈVE, 6. M. Trygve Lie, secrétaire général des Nations Unies, accompagné de deux de ses principaux collaborateurs, est arrivé dimanche peu avant 15 heures à l'aérodrome de Cointrin, venant d'Amsterdam.

LES SPORTS

CYCLISME

De beaux projets de Ferdi Kubler
Le champion suisse Ferdi Kubler a plusieurs beaux projets en tête. Kubler participera tout d'abord, le 19 mars, à Milan-San-Remo, puis, le 3 avril, au circuit de Lyss. Deux semaines plus tard, le champion suisse courra Paris-Roubaix, et en mai le championnat de Zurich et le Tour de Romandie. Après quelques jours de repos, Ferdi gagnera Palerme pour prendre le départ du Tour d'Italie.

Belle victoire suisse aux Six-Jours de New-York
Les Suisses Hugo Koblet et Walter Diggelmann, décidément en forme, viennent de remporter de belle façon les Six Jours de New-York en prenant un tour d'avance aux autres équipes dans la dernière phase de la course. Voici le classement final de ces Six Jours:

1. Koblet-Diggelmann, Suisse, couvrant dans les 144 heures 3762 km; 2. à un tour: Giorgetti-Surbatis, Italie-France; 3. Cyr-Grillo, Etats-Unis-Italie; 4. Yates-Smith, Etats-Unis; 5. à deux tours: Gross-Potter, France; 6. Rigoni-Bemkes, Italie-Hollande; 7. Bangrove-Pedersen, Etats-Unis - Danemark; 8. Yacino-Tesek, Etats-Unis.

Le cross de l'Union cycliste internationale
Disputé à l'occasion de l'assemblée de l'U.C.I. à Vercennes, en voici les résultats:

1. Rondeux, France, les 23 km, 500 en 1 h. 17'; 2. Robic, France, à 1' 23"; 3. Dekoster, Belgique, à 1' 32"; 4. Oubron, France, à 1' 37"; 5. Jacobs, Belgique, à 2' 1"; 6. Pantini, Suisse; 7. Van der Meer, Belgique; 8. Champion, Suisse; 9. Kovolo, Italie; 10. Metzger, Suisse.

Classement internationaux: France, p. 2; Belgique, 15 p. 3; Suisse, 24 p. 4; Italie, 22 p. (2 hommes); 5. Luxembourg, 28 p.

Emissions radiophoniques

Lundi
SOTTENS et télédiffusion: 7.10, salut musical, 7.15, inform. 7.20, pages d'opéra, 12.15, l'album romantique: œuvres de Weber. Les Zouaves, 12.45, signal horaire, 12.46, inform. 12.55, Freddy Alberty et ses musiciens, 13 h, garçon, une pastiche! 13.10, oeuvres et artistes suisses, 17.10, leçon d'anglais, 17.29, signal horaire, 17.30, rythmes sans frontières, 18 h, causerie par René Gouzy: que sont les Zouaves? 18.15, œuvres de Foulenc, 18.30, la femme et les temps assistés, 18.40, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique, 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs, 19.15, inform., le programme de la soirée, 19.25, la voix du monde, 19.40, alternances, 21 h, le grand jazz symphonique de Radio-Genève, dirigé par Tony Bell, 21.25, une demi-heure au Théâtre des Variétés, 21.55, réclame-chant: Magda Fonay, soprano, 22.05, une fantaisie: je ne suis pas de votre avis, 22.25, il est passé aujourd'hui... 22.30, inform. 22.35, un disque.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.55, disques, 12.15, fragments d'opéras, 12.40, concert, 13.25, musique de carnaval, 17 h., musique récréative, 18 h., danses de différents pays, 21.55, disques.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences: 20 h. 15, Débat sur la radio et les lectures pour la jeunesse.
Cinéma
Théâtre: 20 h. 30, La vengeance des Dalton.
Rex: 20 h. 30, Le récit de coral.
Studio: 20 h. 30, Bonne à tout faire.
Apollo: 15 h. et 20 h. 15, Les plus belles années de notre vie.
Palace: 20 h. 30, Le dessous des cartes.

Le complément indispensable des SPORTIFS la SAUNA

JODUWIL
Louis-Favre 2 Tél. 5 25 50

Le complément indispensable des SPORTIFS la SAUNA

JODUWIL
Louis-Favre 2 Tél. 5 25 50

Le complément indispensable des SPORTIFS la SAUNA

JODUWIL
Louis-Favre 2 Tél. 5 25 50

Le complément indispensable des SPORTIFS la SAUNA

JODUWIL
Louis-Favre 2 Tél. 5 25 50

Le complément indispensable des SPORTIFS la SAUNA

JODUWIL
Louis-Favre 2 Tél. 5 25 50

Le complément indispensable des SPORTIFS la SAUNA

M. Queuille envisage l'avenir de la France avec confiance et optimisme

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

M. Queuille fut vendredi l'invité d'honneur de l'Association de la presse étrangère. En pleine forme, pétillant d'une malicieuse ironie, le président du conseil improvisa un discours qui, pour être prononcé sur le mode familier n'en était pas moins rempli d'intérêt. On en retiendra:

1. la prédiction d'un succès certain des partis de la majorité aux élections cantonales;

2. l'annonce de la clôture prochaine de l'emprunt dont le succès a dépassé les prévisions les plus optimistes des techniciens de la finance;

3. la foi du président du conseil dans la sagesse des partis politiques qui commencent à comprendre que l'intérêt général doit l'emporter sur les préoccupations doctrinales particulières;

4. le vœu qu'exprime la France de voir Paris accueillir les chefs de gouvernements dans une conférence dont l'objet serait l'établissement d'une paix sincère et durable;

5. le rappel enfin que si la France est avant tout une nation pacifique, elle n'en souhaite pas moins de voir les peuples s'unir pour barrer la route à un agresseur éventuel, ce qui

constitue une justification du pacte de l'Atlantique.

Tout cela, on en conviendra, pour être rappelé à un auditoire de professionnels déjà avertis des problèmes de l'heure, ne manquait ni d'opportunité, ni de bon sens. M. Queuille a été vivement applaudi. Il le sera sans doute beaucoup moins par la presse communiste qui continue à se montrer hargneuse comme jamais, chaque fois que le gouvernement s'affirme résolu à défendre le sol national du côté de l'est, sur l'Elbe s'il le faut, ainsi que l'a crânement souligné M. Ramadier au cours d'une intervention dans le débat sur les crédits militaires.

Tout cela dit, on doit constater, qu'à moins sur le plan politique, la riposte gouvernementale aux audacieuses déclarations de Thorez n'a pas encore reçu le plus petit commencement d'exécution.

Les dossiers ont certainement été ouverts par le juge d'instruction. Mais pour l'instant, ils sont toujours au palais de justice. Voilà qui ne manquera pas de réjouir les communistes qui ne cessent de répéter à longueur de journée que l'affaire d'espionnage est une provocation policière et les déclarations de Thorez un acte décisif en faveur de la paix.

M-G-G

Remaniement ministériel en Finlande

HELSINKI, 6 (Reuter). — Le premier ministre Fagerholm, socialiste, a commencé, vendredi, ses consultations en vue de remanier son cabinet. Il a l'intention de former une coalition où seraient représentés les communistes et les représentants des autres partis.

Une entente est intervenue entre socialistes et communistes, ceux-ci posant toutefois comme condition à la participation de ceux-ci au gouvernement de ne pas leur confier les portefeuilles des affaires étrangères, de la défense nationale, de l'intérieur et de l'éducation nationale.

L'attitude des communistes finlandais

MOSCOU, 6 (Reuter). — Radio-Moscou a diffusé une interview de Ville Pessi, secrétaire général du parti communiste finlandais. Il a dit que le parti observera à l'égard de la Russie la même attitude que les communistes des autres pays.

Le premier ministre contre le pacte de l'Atlantique...

HELSINKI, 7 (A.F.P.). — «Le respect du pacte d'amitié conclu avec l'U.R.S.S. est considéré comme une question d'honneur par la Finlande», a déclaré, dimanche soir, à Tempero, M. Fagerholm, premier ministre, qui a tenu à rappeler que son pays n'avait jamais entendu adhérer à un bloc anti-communiste et qu'il n'avait jamais été question qu'il participe au pacte atlantique.

... et contre les communistes

Au début de son discours, M. Fagerholm avait pris vigoureusement à partie la presse communiste finlandaise, qu'il accusa de déformer la vérité, déclarant notamment: «Si nous connaissions un jour cette catastrophe d'avoir un gouvernement communiste toutes les libertés civiles seraient abolies.» Les observateurs politiques ont noté tout particulièrement ce dernier passage du discours du premier ministre qui semble, selon eux, traduire une tendance peu favorable à un remaniement ministériel offrant une participation à l'extrême-gauche.

Un fonctionnaire soviétique de l'O.N.U. est arrêté à New-York

WASHINGTON, 7 (A.F.P.). — L'attaché général Tom Clark a annoncé qu'un Russe du secrétariat général des Nations Unies, ainsi qu'une employée du département de la justice ont été arrêtés à New-York, pour avoir volé un document appartenant au gouvernement américain.

Le Russe arrêté est l'ingénieur Valentin Gubitchev. Il est accusé d'avoir conspiré et commis un délit contre les Etats-Unis en tentant de s'approprier des documents gouvernementaux, et d'avoir, en outre, lésé les intérêts des pays en le privant des bons et loyaux services de Miss Corlton.

La caution de l'ingénieur a été fixée à 100,000 dollars et celle de miss Corlton, employée au département de la justice, à 20,000 dollars.

Le secrétaire général de l'O.N.U., M. Lie, a annoncé, avant de prendre l'avion pour Genève, que Gubitchev serait suspendu de ses fonctions en attendant que soit précisée l'accusation dont il est l'objet.

Selon l'administrateur du plan Marshall

L'Europe occidentale est en train de gagner la « guerre froide »

NEW-YORK, 7 (Reuter). — M. Paul Hoffmann, administrateur de l'aide Marshall, a prononcé, à New-York, un discours dans lequel il a constaté que grâce à l'aide des Etats-Unis, l'Europe occidentale est en train de gagner la « guerre froide » contre l'Union soviétique. La preuve en est donnée par les efforts du Kremlin pour empêcher l'application du plan Marshall.

AVIS TARDIFS

SOMMELIÈRE

25 ans, connaissant parfaitement le service, CHERCHE PLACE. Disponible tout de suite ou pour date à convenir. Téléphoner au 6 12 12, Pesoux.

Ce soir, à 20 h. 15

Grande salle des conférences
Débat sur la radio et les lectures pour la jeunesse
ENTRÉE LIBRE

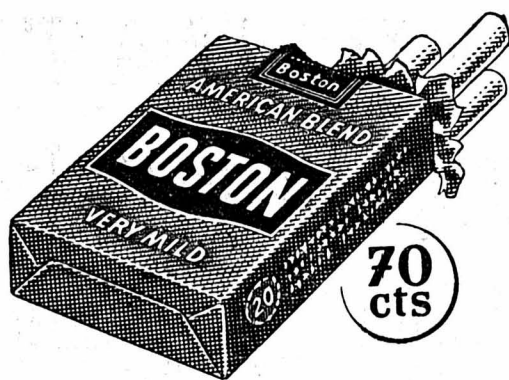
Patinoire de Neuchâtel

Lundi 7 mars, à 20 h. 30
CANADA

Young Sprinters

au complet et renforcé

...et maintenant - une Boston



UNE NOUVELLE CRÉATION FORD

« VEDETTTE »

8 cylindres, 11 CV, roues avant indépendantes

Fr. 11,950.- + ICA

Peut être vue et essayée au :

GRAND GARAGE ROBERT

Faubourg du Lac 31 - NEUCHÂTEL

Sous-distributeur : Garage Jeannet & Cie, Peseux

Tapis de salon
280/190, coton et laine, depuis Fr. 130.-
Entourages de lit, depuis Fr. 120.-

MEUBLES LOUP

NEUCHÂTEL YVERDON

CHAUSSURES sur mesure et orthopédiques
SUPPORTS Ajustements pour toutes déformations

G. Despland

BEVAIX
Tél. 6 62 46

Chaussures Cordonnerie
Diplôme fédéral

Nombreuses références. On se rend à domicile

Atelier de reprises
Clos-Brochet 4
2me à droite, téléphone 5 29 62



FOUDROYANT...

le succès des pâtes aux œufs

« DALANG »

Le connaisseur les a préférées. Qualité supérieure sans supplément de prix.

MENTHOLÉ

LINOLÉUM - LIÈGE CAOUTCHOUC ANGLAIS

Faubourg de l'Hôpital 36 Tél. 5 20 41

PRO FAMILIA

Assemblée générale
du groupe local de Neuchâtel
Mercredi 9 courant, à 18 h. 15, à l'hôtel de ville
Appel à tous les membres
Cette annonce tient lieu de convocation

Nouvelles sportives

LE FOOTBALL SUISSE

Les derniers classés perdent...

En ligue B, Aarau prend la fuite suivi de Mendrisio

D'une manière générale, durant la journée d'hier, les clubs les mieux classés recevaient des équipes qui étaient moins bien. Pour une fois, la logique triompha et nous avons pu voir les joueurs locaux vaincre. Il faut pourtant signaler deux importantes exceptions :

Locarno recevait un Bellinzone qui, la semaine dernière, s'était hissé au troisième rang. Le club champion suisse était généralement favori, mais il dut s'incliner par un but d'écart. L'autre exception à la physionomie générale de la journée est la victoire du seul club en déplacement : Chaux-de-Fonds. Servette opposait le verrou de Rappan au WM de Sobodka. Le verrou fut forcé par trois fois, alors que la défense chaux-de-fonnière ne concédait aucun but. En un temps où il est nécessaire de faire le procès du jeu défensif pour redonner de l'intérêt à notre football, nous pensons que cette défaite n'est pas sans signification.

Dans le classement, peu de changements à noter : Bellinzone recule au sixième rang, alors que Chaux-de-Fonds se voit subitement porté au cinquième. En fin de liste, de Servette à Urania, aucune équipe n'a pu améliorer sa position et toutes restent menacées du pire sort.

Bâle - Young Fellows, 6-1.
Granges - Chiasso, 5-0.
Lausanne - Grasshoppers, 4-1.
Locarno - Bellinzone, 2-1.
Lugano - Bienne, 1-0.
Zurich - Urania, 3-2.
Servette - Chaux-de-Fonds, 0-3.

LIGUE NATIONALE A

CLUBS	J.	G.	N.	P.	O.	Pts	
Lugano	16	11	3	2	28	10	25
Lausanne	16	9	3	4	38	20	21
Bâle	15	7	4	4	32	21	18
Zurich	16	7	4	5	44	38	18
Ch-de-Fonds	15	6	5	4	32	26	17
Bellinzone	16	6	5	5	21	18	17
Granges	16	5	7	4	22	20	17
Locarno	15	6	4	5	10	23	16
Bienne	16	7	2	7	22	22	16
Servette	16	4	5	7	27	29	13
Chiasso	15	4	4	7	21	30	12
Grasshoppers	16	4	3	9	24	36	11
Young Fell.	16	3	4	9	23	49	10
Urania	16	1	7	8	17	28	9

Ce dernier dimanche est extrêmement favorable à Aarau qui, venant à bout de son rival direct Berner au Neufeld, peut partir en éclaireur dans la lutte pour les points. Mendrisio, pour sa part, ayant dominé de justesse la faible équipe du Wankdorf, brûle la politesse à Berner et s'installe au deuxième rang, mais à trois points d'Aarau. Lucerne bat Thonue et passe devant Cantonal, qui compte un match de retard il est vrai. Trois terrains étaient en effet impraticables en ligue B. Ceux de Bruhl, Fribourg et Neuchâtel. L'arbitre bernois, M. Niederhauser, a jugé samedi après-midi que notre stade était en trop mauvais état pour permettre un match régulier, une couche de glace s'étant formée sous la neige. Décidément, Nordstern et Cantonal auront toujours de la peine à se rencontrer...

En fin de classement, Zoug a prouvé qu'il était moins faible qu'International, mais Zoug n'en est pas moins dans une zone bien dangereuse.

Berne - Aarau, 0-1.
Lucerne - Thonue, 2-1.
Mendrisio - Young Boys, 3-2.
Zoug - International, 2-1.
Cantonal - Nordstern, renvoyé.
Fribourg - Vevey, renvoyé.
Bruhl - Saint-Gall, renvoyé.

LIGUE NATIONALE B

CLUBS	J.	G.	N.	P.	O.	Pts	
Aarau	16	11	2	3	28	14	24
Mendrisio	16	8	5	3	31	17	21
Berne	16	8	4	4	26	16	20
Lucerne	16	7	5	4	18	18	19
Cantonal	15	7	4	4	35	20	18
Saint-Gall	15	6	6	3	25	22	18
Fribourg	15	8	2	5	25	23	18
Bruhl	15	6	4	5	22	19	16
Young-Boys	16	6	2	8	25	22	14
Thonue	16	4	6	6	18	22	14
Vevey	15	5	2	8	21	28	12
Nordstern	15	3	4	8	23	32	10
Zoug	16	4	2	10	19	40	10
International	16	1	2	13	11	37	4

Le championnat de Ire ligue Suisse romande
Montreux-Aarau 1-3
Sierra-Malley 1-4
Yverdon-Helvétia 0-0
Stade Nyonnais-Gardy Junction 0-0
Etoile-Central, renvoyé.

Le championnat des réserves
Berne-Young Fellows 8-1; Lausanne-Thonue 2-4; Servette-Chaux-de-Fonds 3-0. Les autres matches renvoyés.
Bâle-Aarau 1-3; Bruhl-Saint-Gall, renvoyé; Locarno-Bellinzone 1-1; Lucerne-Chiasso 0-3; Zurich-Nordstern 8-1.

IIème ligue : Auvvernier I - Etoile II, 8-2.
IVème ligue : Boudry Ia - Béroche I, 6-0.
Tous les autres matches organisés par l'Association cantonale neuchâteloise de football ont été renvoyés.

Chaux-de-Fonds fut bien plus précis que Servette

De notre correspondant sportif de Genève :

Devant 6000 spectateurs qui ne craignent pas le froid, sur un terrain en très bon état, les équipes se présenteront dans la composition suivante :

Chaux-de-Fonds : Castella ; Zappella, Amey ; Matthey, Calame, Busenhart ; Buhler, Antenen, Sobotka, Kern et Hermann.

Servette : Bussy ; Dutoit, Belli ; Rappan, Eggimann, Bachasse ; Peyla, Zuffli, Tamini, Pasteur et Fatton.

Arbitre : M. von Wartburg.

Servette à la balle et descend tout de suite sur les buts de Castella, mais le shot ne donne rien. Puis Matthey fait une passe que Castella, surpris, retient à la dernière seconde. Bachasse fait un foul que Belli sauve en corner. Servette attaque et Fatton, sur un centre, manque de peu le but. Chaux-de-Fonds se défend bien. Sur un dégagement d'Amey, Antenen déplace sur la gauche, Hermann fait une passe à Sobotka et ce dernier, entièrement démarqué, bat Bussy d'un petit shot sec à ras-terre. Ci : 1 à 0 pour Chaux-de-Fonds à la 14ème minute.

Servette repart à l'attaque par Tamini. C'est au tour d'Antenen, qui est dans une belle forme, de shooter sur Bussy. Chaux-de-Fonds s'organise et nous fait voir du joli jeu, tirs effectifs, aussi Bussy doit-il arrêter plusieurs shots difficiles. A la 20ème minute, après quelques passes devant les buts de Bussy, Kern, en prenant Bussy à contre-pied, marque un deuxième but. 2 à 0 pour Chaux-de-Fonds.

Toute l'équipe joue l'attaque et Servette doit se défendre. La ligne de demis de Chaux-de-Fonds, ainsi qu'Amey, qui fait une grande partie, pousse l'attaque. Rappan, blessé, doit sortir un moment du terrain, après avoir sauvé un but tout fait. Puis Servette se dégage et Eggimann tire un

Grasshoppers n'a pu opposer de résistance sérieuse à Lausanne

De notre correspondant de Lausanne :

On savait que Grasshoppers est une équipe qui convient au Lausannois-Sports ; pas de brutalités, pas d'obstruction systématique, mais un jeu aussi savant que possible. Si cette conception n'a pas disparu chez les Zurichois, ce sont désormais les hommes qui manquent. Il ne reste plus grand chose de la grande équipe : un nom, Bickel, un travailleur en avant ; Mosimann, un bon arrière ; Grauer. Cela ne suffit pas à faire une équipe. Chez les Lausannois, en revanche, on semble assister à un net retour en forme. Deux hommes s'illustrèrent plus spécialement en l'absence de Bocquet et de Nicolic, toujours blessés : Maillard II et Friedländer. Le premier a magnifiquement travaillé, il a sans cesse été chercher des balles dans tous les coins du terrain enneigé, et il a procédé à quelques belles ouvertures. Friedländer travailla beaucoup, il se lança sur toutes les balles, il mit du cœur à l'ouvrage. Si l'on ajoute que tout le reste de l'équipe joua avec ardeur, on comprendra que Grasshoppers n'ait pu résister longtemps aux coups de boutoir lausannois.

Dans les dernières minutes, les deux équipes cherchent leur équilibre. Bickel reprend sa place à l'aile droite, mais Stuber, enfant chéri des Lausannois, n'aura guère que cinq balles à intercepter dans la première phase de jeu. Les locaux se faisant de plus en plus pressants, l'inévitable arrive à la 21ème minute : sur un coup franc tiré par Zurich, une mêlée se produit devant les buts de Preiss, qui manque la balle, et Maillard II, le dos aux buts, envoie le ballon dans les filets d'un subtil coup de talon.

Quelques rares contre-attaques de Grasshoppers ne passent pas les seize mètres, et les Lausannois continuent à dominer. Plusieurs essais de Maillard II, puis de Stefano II. Ce n'est qu'à la dernière minute que Friedländer, d'un retourné dont il a le secret, parvient à glisser la balle entre les bras du gardien.

Dès la reprise, les Zurichois se font pressants et obtiennent deux corners qui ne donnent rien. Puis Lausanne reprend le commandement des opérations

et c'est, pendant quelques minutes, un bombardement ininterrompu des buts de Preiss... Une contre-attaque zuricoise, un centre de Wang déplacé sur l'aile droite, et Bickel, rabattu, marque sans bavure, le gardien étant sorti. Grasshoppers sent dès lors l'égalisation possible et attaque à son tour... Une contre-attaque lausannoise, Friedländer entré en possession de la balle au milieu du terrain dribble Grauer, arrive seul sur le gardien, part obliquement et, laissant tout le monde sur place, envoie le ballon dans les buts vides. Dès lors, Grasshoppers semble désespéré ; les attaques sont molles, la défense est prise à contre-pied par les passes intelligentes des avants lausannois qui jouent mieux encore qu'en première mi-temps. Sur une de ces belles combinaisons, partie de Stefano II, parvenue à Maillard II et de lui à Friedländer, ce dernier parvient à marquer son troisième but, et le quatrième pour les Lausannois.

Dès lors, les Lausanne-Sports dominent sans peine. De plus en plus la ligne des demis lausannois, où Lanz fait une très belle partie, prend les Zurichois de vitesse. Plusieurs essais, notamment un « lobé » de Lanz, passent de peu à côté. Friedländer continue à faire des exploits, tandis qu'en face on n'assiste à rien d'effectif. La fin survient alors que l'allure de la partie a passablement baissé, laissant les Lausannois vainqueurs par un score qui aurait pu être beaucoup plus élevé.

Ce match fut plaisant ; aucune brutalité, aucune méchanceté ; quelques fouls dus au terrain ou à l'ardeur des joueurs. Cela nous changeait de certaines parties de catch que nous avons vues ces derniers temps à la Pontalaise. Il sera intéressant de voir à l'œuvre Malley contre la même équipe, à Zurich, dimanche prochain, pour la coupe.

B. V.
Grasshoppers : Preiss ; Quinche, Grauer ; Rickenbach, Bouvard, Wespil ; Berbig, Bickel, Wang ; Mosimann, Tschui.
Lausanne-Sports : Stuber ; Spagnoli, Maillard ; Werlen, Lanz, Mathis ; Stefano II, Maillard II, Friedländer, Zurcher, Stefano I.

L'arbitre est M. Niederhauser, de Berne.

En Angleterre

Ire division : Birmingham City-Bolton Wanderers 0-0 ; Burnley-Arsenal 1-1 ; Charlton Athletic-Manchester United 2-3 ; Chelsea-Liverpool 2-1 ; Everton-Blackpool 5-0 ; Manchester City-Sheffield United 1-0 ; Middlesbrough-Wolverhampton Wanderers 4-4 ; Newcastle United-Sunderland 2-1 ; Portsmouth-Aston Villa 3-0 ; Preston North End-Derby County 0-0 ; Stoke City-Ruddersfield Town 1-3.
Classement : 1. Portsmouth 30/42 ; 2. Newcastle 30/39 ; 3. Derby County 29/36 ; 4. Arsenal 31/36 ; 5. Manchester United 28/35 ; 6. Manchester City 31/35.

SKI

Le derby de la Parsenn
Le classique derby de la Parsenn s'est disputé dimanche à Davos avec une forte participation étrangère. Voici les résultats de cette épreuve, dont le record n'a pas été approché, loin de là ; la faute en est à la neige trop abondante qui a passablement gêné les concurrents :

Distance 11 km. 240, dénivellation 2000 mètres. Elite : 1. Jean Blanc, France, 15' 17" ; 2. James Couttet, France, 15' 37" ; 3. Wolf Olinger, Engelberg, 15' 57" ; 4. P. Gabl, Autriche, 15' 17" ; 5. I. Solander, Suède, 15' 43" ; 6. J.-P. Musset, France, 16' 0" ; 7. Sacha Molnar, Zurich, 16' 5" ; 8. John Frederickson, Suède, 16' 9" ; 9. Georges Schneider, Chaux-de-Fonds, 16' 12" ; 10. Eddy Mail, Autriche, 16' 44".

ESCRIME

La représentation suisse aux championnats du monde
La Fédération suisse d'escrime a formé comme suit l'équipe suisse qui représentera notre pays aux championnats du monde au Caire : Zappelli, Lips, Thiebaut et Ruetenacht.

A Zurich, devant 14,000 spectateurs et en plein carnaval le Canada a battu la Suisse par 6 à 2 malgré un gros effort des nôtres

(1-0 ; 3-1 ; 2-1)

De notre correspondant sportif de Zurich :

Bien que la rencontre internationale se déroule en même temps que le cortège du carnaval, près de 14,000 personnes se pressent autour de la patinoire du Dolder. Les deux équipes se présentent comme suit :

Suisse. — Bänninger ; P. Cattini, H. Cattini ; Hanschin, Boller ; Reto et Othmar Delnon, Casel ; Gebi et U. Poltera, Trepp, W. Dürst, Schläpfer, Meisser.
Canada. — Picard ; E. Gagone, H. Kewley ; Tergesen, Hilson ; Bauer, Munroe, Tom Russel, Free, Kovik, Dimock ; J. Russel, Stanley, Hasley.

La première remarque à faire, c'est que la ligne Delnon-Casel, pour des raisons inconnues, ne fit que de très rares et très brèves apparitions. Pourtant, après les énormes efforts fournis par les deux autres lignes, il aurait été souvent indiqué de faire jouer les Neuchâtelois. Chacun pensait qu'ils formaient une « réserve » pour le dernier tiers-temps, mais ce ne fut pas le cas. La partie pourrait être résumée brièvement : les Suisses fournirent une partie épuisante, menant le jeu presque continuellement, tandis que les Canadiens, profitant admirablement des moindres erreurs, marquèrent les buts et emportèrent gentiment la victoire.

Dès le coup d'envoi, les Suisses partent à l'attaque par Trepp et les deux Poltera, à laquelle répond immédiatement Stanley, véritable colosse qui est l'as de l'équipe. C'est lui qui ouvre le score à la 11ème minute, alors que Trepp est pénalisé pour deux minutes. Boller, devant également aller en « prison », les mètres menant le jeu presque continuellement, tandis que les Canadiens, profitant admirablement des moindres erreurs, marquèrent les buts et emportèrent gentiment la victoire.

Dès le coup d'envoi, les Suisses partent à l'attaque par Trepp et les deux Poltera, à laquelle répond immédiatement Stanley, véritable colosse qui est l'as de l'équipe. C'est lui qui ouvre le score à la 11ème minute, alors que Trepp est pénalisé pour deux minutes. Boller, devant également aller en « prison », les mètres menant le jeu presque continuellement, tandis que les Canadiens, profitant admirablement des moindres erreurs, marquèrent les buts et emportèrent gentiment la victoire.

La ligne d'Arosa ouvre le second tiers-temps à grande vitesse, ce qui donne l'occasion à Hilson et Tergesen de montrer tout leur savoir. Les Suisses emballent le public par des descentes aussi rapides que nombreuses, mais commettent régulièrement l'erreur de toujours ; jeu trop individuel, tirs trop rapides, dépourvus de toute précision. Tous les nôtres se dépensent sans compter. Quant aux Canadiens, ils ne paraissent pas donner à fond et deux fois seulement Stanley sortit son grand jeu. Le but de Kovik, marqué à la 14ème minute, fut typique. Boller ayant perdu le puck, le Canadien s'en empara habilement et, prenant le Suisse de vitesse, alla le placer en solo dans les filets de Bänninger. C'est Uli Poltera qui ouvrit le score pour les nôtres, sur passe de son frère, et après de nombreuses

breux essais, autant de la ligne d'Arosa que de celle de Davos, surtout Dürst et Meisser, Schläpfer étant plutôt faible aujourd'hui. Coup sur coup, alors que les Suisses sentent la fatigue, Munroe et Free, augmentent leur score. Le dernier tiers-temps débuta comme les deux premiers par des descentes éclairées, spectaculaires mais peu efficaces pour les Suisses. Les deux Cattini voulurent attaquer à leur tour, mais furent bloqués par la défense extrêmement forte et rapide ; Gagone et Hilson étant sortis tous les deux pour coups de crosse, les nôtres ne peuvent profiter de l'avantage.

C'est encore les Canadiens qui marqueront deux buts, dont un beau de Jim Russel, ce qui n'a pas l'heur de plaire au public qui manifeste d'une façon tout antipathique en lançant des débris contre les visiteurs et encombrant ainsi la patinoire. Les Canadiens ne méritent nullement de telles manifestations, leur jeu, bien que parfois assez dur, étant correct. Seule leur haute stature et leur force donneront lieu à des fouls, la grande partie involontairement. A la dernière minute, Hans Cattini donna encore un but à la Suisse, ce qui porte le score final à 6 à 2 en faveur des Canadiens. Bien que l'écart des buts soit assez grand, l'effort fourni par les Suisses, il représente bien la force supérieure des visiteurs, beaucoup plus maîtres de la crosse et meilleurs patineurs que les nôtres.

(Résumé. — La ligue suisse de hockey sur glace va-t-elle prendre des sanctions contre elle-même ? C'est la question que l'on peut se poser, si l'on se fie à la logique de nos règlements. Les organisateurs sont responsables de la tenue du public. Lors du match livré par Young Sprinters à Neuchâtel, le comité de notre club dut payer une amende à cause des protestations des spectateurs. La ligue suisse va-t-elle également « se » payer une amende ? puis-je les manifestations du public zuricois furent déplacées à l'excès ?)

Avant le match Young Sprinters - Canada

C'est donc ce soir que Young Sprinters aura le privilège de recevoir la visite de l'équipe du Canada qui, si elle vient de perdre son titre de champion du monde, n'en reste pas moins une formation redoutable.

Pour la circonstance, notre équipe sera renforcée par Lack, Wenger I et peut-être Pfister de Berne. En revanche, Tinembart (au service militaire) et Ulrich (blessé) ne joueront probablement pas.

HOCKEY SUR GLACE

Match amical
Au cours d'un match disputé sur le lac de Saint-Blaise gelé, l'équipe du pensionnat Jobin de Saint-Blaise, composée en majeure partie d'Anglais et de Suédois, a battu celle du pensionnat des Tilleuls d'Hauterive par 8 à 1.

Victoire de la Suède

Samedi à Stockholm, devant 12,000 spectateurs, la Suède a battu l'équipe des Etats-Unis par 3 buts à 2 (1-0, 2-1, 0-1).

Défaite de la Pologne

L'équipe nationale de Pologne a joué samedi à Moscou contre le H. C. Club de l'Armée Rouge. Les Russes ont remporté la victoire par 5 buts à 0 (3-0, 1-0, 1-0).

Davos battu à Paris

Le H. C. Davos qui avait battu le Racing à Davos a rendu sa visite aux Parisiens. Cette fois ces derniers ont pris leur revanche et, samedi soir, le Racing a battu Davos par 5 à 4 (1-1, 3-1, 1-2).

Zurich II promu en ligue nationale B

En match de relégation-promotion de série A en ligue nationale B disputé dimanche à Fims, l'équipe de Zurich II a battu celle de Klosters par 9 à 1 (1-0, 6-0, 2-1). Zurich II est donc promu en ligue nationale B.

Match d'entraînement

Saint-Moritz bat Grasshoppers 9 buts à 3 à Saint-Moritz.

PATINAGE ARTISTIQUE

Les tests du club des patineurs de Neuchâtel

Le Club des patineurs de Neuchâtel a fait disputer, au cours de cette dernière semaine, différents tests. Ont réussi les tests de société, épreuves préliminaires : Mlle Lillette Deillon, Marie-Lise Comtesse, Françoise Raymond, France-Alice Baudois, Marie-Jeanne Urwiler et M. Georges Treuthart.

Union suisse de patinage
Quelques membres de notre club ont en outre présenté leurs figures dans les tests répartis en quatre catégories par l'Union suisse de patinage. Troisième classe : Mlle Agnès Perret, Mme Besançon-Nicole. Deuxième classe : Mlle Claudine Béguin et M. Roland Besançon.

Mlle Monique Schenker remporte la médaille d'or

Enfin une patineuse du C.P.N. a obtenu la médaille d'or, couronnant la réussite du test de Ire classe, tel qu'il est imposé par l'Association romande de patinage. Il s'agit de Mlle Monique Schenker qui a obtenu 219 points sur un minimum de 210. Les juges de ces épreuves étaient MM. Jaton et Pache, de Lausanne, et M. Mugelli, de Neuchâtel.



Ce soir Canada contre Young Sprinters

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Aux élections du Conseil d'Etat Les socialistes présenteront MM. Camille Brandt et Henri Jaquet

Le congrès du parti socialiste neuchâtelois, réuni dimanche à la Chaux-de-Fonds, a pris la décision de présenter aux élections cantonales du 23 avril deux candidats au Conseil d'Etat en la personne de MM. Camille Brandt, déjà membre du gouvernement, et Henri Jaquet, conseiller communal au Locle. Il a pris également la décision de repousser la proposition du parti ouvrier populaire de présenter une liste commune de trois candidats, deux socialistes et un popiste. Enfin, il a pris position en faveur de la loi sur la tuberculose.

Neige et frimas

Le week-end, dans tout le canton, a été marqué par une température très basse, mais par un beau temps qui a attiré sur les pentes, plus enneigées qu'elles ne l'ont jamais été cet hiver, de nombreux skieurs.

A Tête-de-Ran, par un soleil radieux et sur une neige magnifique, les sportifs ont connu un beau dimanche qu'aucun accident n'est venu assombrir. A Chaumont, de nombreuses courses spéciales ont amené du chef-lieu promeneurs, lugeurs et skieurs. Sur les montagnes du Val-de-Travers aussi, on signale que la belle neige a été largement appréciée.

Avec des chaînes et un peu de prudence, les automobilistes ont continué à utiliser sans ennui la route de la Vie-des-Alpes, polie par endroits. Si, grâce au froid, la patinoire de Monruz peut rester ouverte plus longtemps qu'on ne le pensait, il faut renoncer à patiner sur les Grand-Maraix. C'est surtout en raison du niveau exceptionnellement bas du lac que la glace a de la peine à se former, du moins assez solidement pour qu'on puisse songer à y inviter les patineurs.

Dans la nuit de vendredi à samedi le thermomètre de la Brévine, auquel il est traditionnel de se référer, est descendu jusqu'à 32 degrés au-dessous de zéro. Il était, hier soir à moins 21 degrés, alors qu'au cours de la journée il était remonté à moins 1 degré. A l'ouest de Môtiers, on signalait samedi matin le record de moins 27 degrés. Au Locle, on « piquait » aussi, et samedi soir le thermomètre marquait moins 20 degrés.

A Neuchâtel, le minimum a été enregistré samedi, avec moins 11,8 degrés, ce qui est encore « raisonnable ». Cette nuit, le froid était toujours vif et du verglas a rendu dangereuses certaines artères.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Une journée des malades à laquelle on n'a guère songé

La coutume de consacrer plus spécialement un dimanche par année aux malades mériterait la sympathique attention de tous les bien portants. Le président de la Confédération, dans une déclaration qu'il a faite hier, recommandait à ces derniers de témoigner un peu de compréhension envers leur prochain frappé par la maladie, envers une vieille parente souffrante, envers leurs proches dont la santé est atteinte. Ceux qui ont été gravement malades savent que le mal physique implique une dure épreuve morale. Aussi est-on étonné et déçu en apprenant qu'hier les hôpitaux de notre ville n'ont guère été l'objet de manifestations particulières.

Certes, les visites individuelles ont été plus nombreuses que d'habitude. Aux parents et amis des malades sont venus s'ajouter — pour les isolés — des surprises, et à l'hôpital de la Providence on signale bon nombre de paquets anonymes. Mais, à part un fleuriste qui a pensé à l'hôpital des Cadolles, à part un cœur de jeunes filles qui est venu chanter à la Providence en fin d'après-midi, aucune attention collective n'est signalée. Le personnel des Cadolles, frappé de cette constatation, a lui-même improvisé un petit concert pour que ce dimanche ne soit pas absolument pareil aux autres journées. Il est juste de noter cependant que samedi matin, les malades de notre hôpital communal ont beaucoup apprécié le concert que leur a donné l'orchestre Georges Theus et les chansons de Mmes Eva Ray et Lina Bühler, ainsi que de M. René Mouglin qui l'accompagnait.

Mais, à part un fleuriste qui a pensé à l'hôpital des Cadolles, à part un cœur de jeunes filles qui est venu chanter à la Providence en fin d'après-midi, aucune attention collective n'est signalée. Le personnel des Cadolles, frappé de cette constatation, a lui-même improvisé un petit concert pour que ce dimanche ne soit pas absolument pareil aux autres journées. Il est juste de noter cependant que samedi matin, les malades de notre hôpital communal ont beaucoup apprécié le concert que leur a donné l'orchestre Georges Theus et les chansons de Mmes Eva Ray et Lina Bühler, ainsi que de M. René Mouglin qui l'accompagnait.

Mais, à part un fleuriste qui a pensé à l'hôpital des Cadolles, à part un cœur de jeunes filles qui est venu chanter à la Providence en fin d'après-midi, aucune attention collective n'est signalée. Le personnel des Cadolles, frappé de cette constatation, a lui-même improvisé un petit concert pour que ce dimanche ne soit pas absolument pareil aux autres journées. Il est juste de noter cependant que samedi matin, les malades de notre hôpital communal ont beaucoup apprécié le concert que leur a donné l'orchestre Georges Theus et les chansons de Mmes Eva Ray et Lina Bühler, ainsi que de M. René Mouglin qui l'accompagnait.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 5 mars. Température: Moyenne: -6,1; min.: -11,8; max.: -2,0. Baromètre: Moyenne: 720,3. Vent dominant: Direction: nord-est; force: modéré à fort; fort à très fort de 11 h. à 13 h. 30. Etat du ciel: légèrement nuageux à clair depuis 8 h. environ.

Mars	1	2	3	4	5	6
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac du 4 mars, à 7 h.: 429.14
Niveau du lac du 5 mars, à 7 h.: 429.13
Niveau du lac du 6 mars, à 7 h.: 429.12

Prévisions du temps: Nébulosité variable, en général probablement modérée à forte avec éclaircies, surtout le matin. Vents faibles. Nuit froide. Plus tard, température en lente hausse.

Les difficultés du Tennis-club des Cadolles seront évoquées au Conseil général

Par conventions successives datant de 1894, 1899, 1918 et 1927 la Ville de Neuchâtel a été appelée à concéder au Tennis-club des Cadolles un droit d'utilisation des terrains situés au Verger des Cadolles. Etant donné le but poursuivi et le fait que la société est largement ouverte à tous ceux qui veulent pratiquer le tennis, il n'a jamais été réclamer de location pour ces terrains. La société qui compte une centaine de membres, dont de nombreux jeunes, doit faire face à des dépenses annuelles assez importantes. La seule redevance payée à la Ville, soit une somme de 205 fr. par année, concerne la location d'un vestiaire construit en 1899 par la Ville et dont le montant de la dépense n'a jamais été remboursé en vingt ans par la société. La société a construit un club-house, en 1927, sur un terrain appartenant à la Ville. Lors de la construction il avait été prévu par convention que le bâtiment reviendrait à la Ville au bout de quarante ans, donc en 1967.

La société a fait face elle-même aux dépenses de construction des courts et du club-house de même qu'à leur entretien. A cet effet, elle a émis auprès de ses membres un emprunt; nombreux sont ceux qui n'exigent pas de remboursement. Actuellement la société doit encore 18,000 fr. sur cet emprunt. Enfin, il y a à quelques années le Tennis-club des Cadolles a fait aménager, à ses frais, des douches dans le vestiaire, propriété de la Ville.

Les installations dont une partie est très ancienne déjà devront être remises complètement en état. De plus les treillis qui entourent les courts doivent aussi être remplacés. Le programme des réfections dont l'exécution immédiate est une nécessité absolue pour garantir la bonne marche de la société exigera une somme importante.

Le comité du Tennis-club a estimé qu'il devait mettre tout en œuvre pour éviter si possible d'avoir recours à un prêt de la Ville. Il a tout d'abord cherché à réduire le montant de l'emprunt encore en circulation par une renonciation totale ou du moins très importante de la part des porteurs. Les démarches entreprises ont été couronnées de succès puisque 18,000 fr. la dette sera remboursée en 2000 fr. seulement.

Cette opération ne procure toutefois aucune liquidité à la société. Pour financer les travaux prévus il faut un nouvel apport de fonds. Le comité a songé à se procurer l'argent nécessaire par la création d'une hypothèque en premier rang sur le Club-house. Mais il faut pour cela que deux conditions soient réalisées: l'immeuble ne doit être grevé d'aucune servitude et construit sur un terrain appartenant au propriétaire du bâtiment ou tout au moins par lequel il est au bénéficiaire d'un droit de superficie. La convention de 1927 n'accorde aucun de ces avantages au Tennis-club des Cadolles. C'est sur le principe d'une nouvelle convention que le Conseil général est appelé à se prononcer aujourd'hui.

Achat et vente de terrains

Nemo, il y a quelques semaines, avait signalé que le terrain situé immédiatement au sud de l'ancien signal de Chaumont avait été vendu et qu'un chalet allait y être construit. Personne n'ayant cependant fait opposition, le Conseil communal, bien qu'à regret, a sanctionné des plans qui condamnent une bonne partie du pré ou de nombreux touristes aimaient à se reposer auprès d'une fontaine. L'accès du belvédère était maintenu par un étroit couloir public.

M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, qui possède le terrain situé à l'ouest, est disposé à céder à la ville un parcelle de 1000 mètres carrés au prix de 2 francs le mètre carré. Le Conseil général sera ce soir appelé à sanctionner cet achat qui, par la compréhension de notre haut magistrat, sauvera malgré tout un site pittoresque particulièrement apprécié des promeneurs.

D'autre part, le Conseil communal propose de vendre pour 1000 francs à M. Robert Wavre un terrain de 300 m² situé au nord de la station du funiculaire.

La terre tremble au Thibet

Le sismographe de l'observatoire de Neuchâtel a enregistré le 4 mars, à 11 h. 27' 43", un assez violent tremblement de terre dont le foyer se trouve dans la direction est-nord-est, probablement à une distance de 6300 km., c'est-à-dire au Thibet.

LES CONCERTS

Concert spirituel au temple de Serrières

Baignant, à l'extérieur, dans la lumière d'un soleil radieux, le joliment de Serrières était, à l'intérieur, tout plein d'autres rayons. Ils se pouvaient répandre sur un public attentif et reconnaissant, par les vertus multiples d'airs et de mélodies que nous dispensent d'excellents artistes. En effet, Mme Amélie Ducommun, cantatrice, MM. François Demierre et Bourquin, organistes, M. Jeanneret, violoniste, avaient élaboré un charmant programme bien fait pour distraire et élever nos cœurs, les conduisant à la sérénité sur les nobles routes tracées pour la délectation des hommes, par les Bach, Buxtehude, Franck, etc.

Du deuxième de ces compositeurs, M. Demierre nous donna « Prélude, fugue et chaconne », ouvrage plein d'allégresse et d'une écriture si aisément assimilable que tout le monde le pouvait goûter totalement. Trois chorals, ensuite, apportèrent leur perfection, en des phrases pleines de clairs messages: tous les sentiments chrétiens semblent en effet s'y trouver exposés — repentance, joie, sécurité — peints sur cette incomparable palette sonore. Loué soit, enfin le distingué organiste de Vevey, qui nous donna l'« Intermezzo » de la symphonie de Bartók, agreste, vif, printanier, tout fleuri d'accords joyeux.

Mme Ducommun-Hotz avait fait choix de deux forts bonnes pages de Haendel et de J.-S. Bach; très en voix, la cantatrice mit, à ces interprétations, son beau tempérament, son excellent diction, ample, étouffée, sa voix que nous apprécions depuis fort longtemps, nous parait gagner toujours en force d'expression; Mme Ducommun était fort bien accompagnée à l'orgue par M. Bourquin, du Locle. M. Jeanneret, violoniste, soutint excellentement la voix féminine, dans le second chant; le jeu de ce musicien est sûr, son coup d'archet ample et ferme; l'auditoire, je crois, l'aurait volontiers écouté une fois de plus!

Une magnifique « Toccata » du fameux organiste de Notre-Dame-Louis Vierne, illustre disciple de César Franck, le point final à ce beau concert d'initiation. M. J.-C.

SERRIÈRES

Noces d'or

(sp) M. et Mme Prince-Rossinelli ont célébré le 50ème anniversaire de leur mariage par un culte au temple.

Rencontres d'organistes

(sp) Dimanche après-midi, au temple de Serrières, la section neuchâteloise de l'Association des organistes et maîtres de chapelle protestants romands avait organisé une rencontre des organistes des districts de Neuchâtel et Boudry.

Une première séance eut lieu à 14 h. 30, sous la présidence de M. André Bourquin, organiste au temple du Locle. Quelques questions administratives y furent discutées. Mais le principal intérêt de cette séance résidait dans la présence de M. François Demierre, l'éminent organiste de l'église Saint-Martin à Vevey qui, en une causerie-audition tout à fait remarquable, a traité de « La musique moderne au culte ». Il existe, en effet, un grand nombre de pièces d'orgue de compositeurs modernes et contemporains qui, à côté de la littérature classique de l'orgue cultuel, ont leur place dans le service dominical. Après cette séance et avant le concert public, une amable collation fut offerte par la paroisse de Serrières.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

M. Ed. Tribolet

(sp) Notre paroisse déplore la perte de M. Ed. Tribolet qui fut un membre dévoué du collège des anciens, pendant une quarantaine d'années.

BEVAIX

Une affaire de meurs

Pour s'être livré à des attentats à la pudeur sur des fillettes de moins de dix ans, Ph. R., né en 1918, domicilié à Bevaix, a été arrêté.

LIGNIÈRES

Réélection du pasteur

(c) Le collège des Anciens avait convoqué les paroissiens de Lignières-Lordet à une assemblée à l'issue du culte de dimanche, pour se prononcer sur la réélection de notre pasteur.

M. Numa Stauffer, secrétaire du collège présida la séance, et fit lecture d'une lettre de M. Ernest Bonjour, vice-président, présentant en traitement à l'hôpital des Cadolles.

Puis, tour à tour, MM. Descombes, ancien secrétaire et membre du collège, et Adolphe Humbert-Droz, également membre du collège, se prononcèrent en faveur d'une élection tacite. Celle-ci a été acceptée à l'unanimité.

Assemblée des délégués de la Société cantonale d'agriculture et de viticulture

Notre correspondant d'Auwernier nous écrit:

C'est par une bise glaciale que le paysannerie neuchâteloise a tenu ses assises samedi, dans le coquet village d'Auwernier. L'assemblée comprenait 82 délégués, deux membres d'honneur soit MM. B. Perret et Charles Sorugel et plusieurs invités. M. J.-L. Barrelet, chef du département de l'agriculture assistait également à la séance. M. André Ruedin, secrétaire, donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée d'été au Valanvrom.

M. René Bille, président, donna lecture de son rapport, très intéressant comme toujours sur la situation agricole et sur l'activité du comité en 1948. L'année du Centenaire fut très chargée car l'exposition à elle seule nécessita de longues et fréquentes séances. Il présenta des remerciements à M. François Perrochet, commissaire du pavillon de bétail, pour sa bonne organisation et son savoir-faire.

Une année moyenne

En ce qui concerne l'année agricole, qui débuta par un printemps sec suivi d'un été froid et humide et d'un automne ensoleillé, elle peut être classée dans les années moyennes. Les fenaisons se firent difficilement et la qualité laissa à désirer; par contre, les regains furent abondants. Quant aux moissons, le temps pluvieux rendit la mise sous toit des récoltes très difficiles et diminua considérablement la qualité des blés. Le rendement des céréales en 1948 se monta à 2,066,729 kg. de blé, soit une valeur de 1,288,885 fr. donnant un mieux-value de 848,336 kg. et de 181,636 francs sur l'année 1947.

La culture du colza est en forte régression dans notre canton et donne une moins-value de 19,330 kg. sur la récolte de 1947, ce chiffre prouve que la culture du colza n'est plus rentable; ceci en raison des traitements coûteux qui sont devenus indispensables. Les cultures sarclées, ont donné de fortes productions mais, suivant les terrains, de grosses différences ont été constatées en ce qui concerne la qualité. Malgré une diminution de notre cheptel bovin et une diminution du nombre des possesseurs de bétail, la production laitière est restée normale.

Du bétail de boucherie à la vigne

La récente organisation de vente du bétail de boucherie, ainsi que les marchés surveillés furent largement commentés par M. R. Bille. Dans le cadre de l'organisation professionnelle « l'apprentissage agricole » a également fait un pas en avant.

Le lutte contre la tuberculose du cheptel bovin a continué en 1948 avec succès.

La question viticole est celle qui procure le plus de soucis en ce moment, la récolte de 1948 qui est le résultat d'un



Monsieur et Madame Hermann BANGERTER sont heureux d'annoncer à leurs amis et connaissances la naissance de leur fille

Janine

Clinique du Crêt, 5 mars 1949
Neuchâtel Restaurant du Pont Thielle

AREUSE

Ouverture de la pêche

(c) Depuis quatre jours, sur les deux berges de la rivière, les pêcheurs ont réapparu. On peut voir, dès l'aube à la nuit tombante, scrutant d'un œil connaisseur, les retraites cachées où se tient le poisson.

Car, du poisson, il y en a et les premières journées ont été fructueuses; aussi bien ne s'est-on pas trop préoccupé du froid ni des violentes bourrasques de neige de ce grincieux début de mars. Mardi, le jour de l'ouverture, tous les pêcheurs ont tenu bon, en dépit des tourbillons avouglants de « poussa », dans lesquels ils disparaissaient par intervalles. Sans doute, on aura gagné ce jour-là bon nombre de rhumes et lumbagos; mais c'était l'ouverture et... ça mordait!

VAL-DE-TRAVERS

Les comptes du comité de district du Centenaire

Le comité de district du Centenaire vient de publier ses comptes, avec 14,524 fr. 25 aux recettes et aux dépenses. La participation des communes est de 0 fr. 863 par habitant.

C'est le cortège qui représente le plus gros poste, avec 8516 fr.

Les onze drapeaux confectionnés pour le cortège ont été remis aux communes.

TRAVERS

Une ouvrière injustement soupçonnée

(sp) L'année dernière, plusieurs vols de sous-vêtements féminins se sont produits à Travers. Une personne de cette localité, Mme J. N., à laquelle des effets manqués, soupçonna alors une jeune ouvrière de fabrique, Mme R. Borel, d'être la coupable. Elle lui exprima ses regrets lorsque le voleur, un adolescent, fut découvert.

Mme B. a porté une plainte pénale et Mme N. fut traduite devant le tribunal où elle a reconnu l'inopportunité de sa plainte. Cependant, la conciliation n'a pas abouti parce que l'inculpée ne voulait pas souscrire à toutes les conditions posées par la partie adverse pour un retrait de plainte et l'affaire est venue vendredi, pour la seconde fois, devant le juge qui a entendu de nombreux témoins.

De cette affaire, il ressort que Mme N. a bien jeté à tort, auprès de trois personnes différentes, le soupçon que Mme B. était fautive dans ces vols. C'est pourquoi le juge a retenu la diffamation et a infligé, en tenant compte de circonstances atténuantes, à Mme N. une amende de 60 fr. et 40 fr. 50 de frais.

dur labeur, ensuite de l'été pluvieux a trouvé un écoulement très difficile; et, fait à noter, le prix de la vendange n'est pas encore déterminé. Le rendement du vignoble neuchâtelois, y compris le raisin de table, a été pour le blanc, 72,506 gerbes, et pour le rouge 2750 gerbes. M. René Bille a été vivement remercié pour son magnifique rapport.

Concours de bonne tenue de ferme du district de la Chaux-de-Fonds

Cette année la société cantonale d'agriculture avait organisé un concours de bonne tenue de ferme dans le district de la Chaux-de-Fonds. M. J.-J. Bochet, professeur à l'École cantonale d'agriculture fonctionnait comme rapporteur. Les sept concurrents ont laissé une impression très bonne au jury et celui-ci a relevé le grand mérite de la femme paysanne des montagnes neuchâteloises. Par contre, la surface des plantes sarclées est trop restreinte et les céréales ont beaucoup souffert de l'été 1948. L'apparition des chevaux pour le séchage du foin et de nombreux silos a été relevé avec satisfaction par M. J.-J. Bochet.

Palmarès. — 1. Léon Robert, Valanvrom, la Chaux-de-Fonds, médaille d'argent, 120 fr.; 2. Ed. Dubois, les Roulets, la Chaux-de-Fonds, médaille de bronze, 110 fr.; 3. exaequo, Louis Matile, les Coudres, la Sagne, médaille de bronze, 110 fr.; 4. Max Perret, le Crêt-du-Loche, la Chaux-de-Fonds, 100 fr.; 5. Charles Perrenoud, Sagne-Eglise, 95 fr.; 6. Christian Gerber, les Epatures, la Chaux-de-Fonds, 90 fr. Hors concours: Ortheimat communal, la Chaux-de-Fonds, 70 fr.

M. Louis Matile remercia au nom des concurrents et reconnut que ces concours sont de vrais stimulants pour tous les agriculteurs.

Divers

Dans les « divers », les délégués du district du Locle amenèrent un échange de vues des plus intéressants sur les marchés surveillés de bétail de boucherie.

Le prix des œufs, la surproduction ou la sous-consommation furent également évoqués.

Les dégâts causés aux emblavures par les chevreuils dans le district de Neuchâtel retint également l'attention du comité.

Deux conférences

L'assemblée a été suivie de deux causeries, l'une de M. Henri Maire, sur la caisse de l'assurance vieillesse et sur vivants en matière agricole. Cette causerie faite avec humour et finesse ne cessa d'intéresser vivement nos paysans. En conclusion, M. Maire rappela que la contribution de l'A.V.S. n'est pas un impôt mais un avoir bloqué qui est restitué aux ayants droit.

M. Ed. directeur de la Société suisse d'assurance mutuelle pour la grêle, à Zurich, parla d'une manière très approfondie de l'organisation et des bienfaits de cette institution. Il paraît que la Suisse est le pays le plus frappé par la grêle, c'est la raison pour laquelle on compte 120,000 assurés et le 75 % des cultures. Depuis 1901, cette société a versé pour 6 millions de francs de primes et restitué à peu près 5,700,000 fr. Notre canton est le seul où l'Etat et les communes subventionnent les assurés.

Un dîner en commun à l'hôtel du Poisson a réuni tous les participants, au cours duquel M. J.-L. Barrelet fit un large tour d'horizon international et national tout en exhortant notre paysannerie à éviter les dissidences qui, jet et là, risquent de rompre leur cohésion.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Une démission

(sp) Pour des raisons de santé, notre organiste dévouée se voit obligée, au grand regret de notre paroisse, de renoncer à ses fonctions.

AUX MONTAGNES

LES BRENETS

Un skieur s'empale sur une barrière

(c) Un jeune homme des Brenets, qui skiait dans les environs, s'est empalé sur une barrière et s'est perforé l'abdomen en plusieurs endroits. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital du Locle au moyen de l'ambulance, après avoir reçu les premiers soins d'un médecin des Brenets. Son état est jugé grave.

LE LOCLE

Le péroné cassé

(c) Dimanche après-midi, au Voisinage, M. E. M. s'est fracturé le péroné en skiant. Il a été transporté à son domicile.

Une petite chancreuse

(c) Une fillette de quatre ans a passé sous une automobile. Elle s'en est tirée sans une égratignure!

Accrochage

(c) Samedi, à 14 h. 40, à la rue de la Côte, une automobile, en voulant éviter un piéton, a accroché une automobile en stationnement et les deux voitures ont subi des dégâts. Et un rapport a été dressé contre... le piéton qui circulait sans prudence.

Accident de ski

(c) Un jeune homme du Locle s'est fracturé une jambe à ski au Pré-Ducommun. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital.

Un cas de paralysie infantile

(c) Un jeune garçon de la ville a été atteint de paralysie infantile.

RÉGION DES LACS

BIENNE

«Le Rossignol» chante en «première» suite

La première représentation en Suisse de l'opérette «Le Rossignol», d'Hans Schanzara, a été donnée au théâtre municipal de Bienne, samedi.

Le public a longuement applaudi cette œuvre.

La foire

(c) C'est par le froid et sous les rafales de neige qu'est tenue jeudi la foire de mars. Eu égard au mauvais temps, sur le champ de foire on n'a enregistré que 21 vaches, 12 génisses, 1 veau et 240 porcs. Les transactions — peu nombreuses — se sont effectuées aux prix des foires précédentes.

Un étranger soupçonné d'espionnage commercial

On apprend qu'un étranger, actuellement en séjour à Bienne, soupçonné de se livrer à l'espionnage commercial dans l'industrie horlogère, a été dénoncé aux autorités judiciaires. Une enquête a été ouverte.

Conseil de ville

(c) Jeudi soir, notre Conseil de ville a tenu sa seconde séance de l'année. Après un rapport clair et précis de M. E. Baumgartner, maire et directeur des écoles, notre parlement municipal a accordé les crédits nécessaires pour l'érection de deux collèges secondaires: l'un aux Prés-Rit, d'un coût de 5,260,000 fr., et l'autre, à Madretsch, devisé à 2,283,598 fr. Ces crédits devront encore recevoir l'approbation du corps électoral en votation populaire. Ces deux collèges sont indispensables à la suite de l'augmentation constante de notre population car en 1951, il faudra qu'une cinquantaine de nouvelles classes soient mises à disposition. En effet, de 1931 à 1940, la moyenne annuelle des naissances fut de 494, pour passer à 842 en 1948.

Après avoir passé à l'admission à l'indigénat communal, le Conseil de ville a encore approuvé divers projets de l'exécutif communal et entendu le développement de diverses motions et interpellations.

MORAT

Un caissier infidèle arrêté

On signale l'arrestation à Morat, pour abus de confiance et détournement, du nommé F., caissier dans une fabrique de la localité. Le prévenu est d'origine zuricoise. Il a été conduit à l'asile de Marsens pour y subir un examen mental, sur ordre du juge d'instruction du district du Lac.

Les investigations se poursuivent pour établir le montant des sommes volées.

Un gros incendie provoqué par un cochon

(sp) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 23 h. 45, un gros incendie se déclara à Cormérod, au-dessus de Morat, dans la ferme de M. Sylvain Berset. Les écuries doubles et une grange de dimensions considérables furent complètement réduites en cendres. La maison d'habitation attenante a été passablement endommagée. Le gros bétail a pu être sauvé grâce à une intervention immédiate du fermier et des habitants du village. Plusieurs porcs, par contre, sont restés dans le feu. Les fourrages, le chédail, composé de nombreux chars et machines aratoires, sont perdus. Les pompiers du village et des localités voisines sont accourus en hâte et n'ont pu que préserver les maisons voisines. Les dégâts peuvent être estimés à environ 100,000 francs.

Le juge d'instruction, qui rentrait en automobile de Fribourg à Morat, fut l'un des premiers sur les lieux et il ouvrit immédiatement une enquête. Les observations recueillies par le magistrat sont formelles. Il y avait, dans l'écurie aux porcs un fourneau à pétrole installé pour combattre la froidure intense de la nuit. Le récipient fut renversé par l'un des animaux. Une explosion se produisit et les flammes se communiquèrent instantanément à toute la construction.

De beaux arbres ont disparu

(sp) Chacun connaissait, à l